

Rapport d'activités 2021



Octobre 2021

Réserves Naturelles Nationales de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime)

Rapport d'activités 2021

Novembre 2021

Rédaction : Louise FROUD, Régis GALLAIS, Jean-Pierre GUERET, Hélène GOOSSENS,
Paméla LAGRANGE

PREAMBULE

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office français de la biodiversité (OFB) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013-2022) a été validé.

Le présent document constitue le rapport d'activités pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021. Chaque action fait l'objet d'un bilan annuel et présente l'état d'avancement et les perceptions.

Le contexte COVID a amené le personnel à mettre en place une nouvelle organisation avec la multiplication de visioconférence et de la pratique du télétravail. Malgré tout la quasi-totalité des suivis a pu être maintenue (comptage mensuel des oiseaux d'eau, suivis des passereaux nicheurs, des zones de fauche, de la macrofaune benthique RNF, des poissons du pré salé, du suivi de la qualité d'eau...).

La mise en œuvre du programme LIFE Baie de l'Aiguillon a aussi pu être maintenue et a mobilisé une partie importante du temps de personnel de la réserve. Une prolongation du programme jusqu'au 30 juin 2022 a été obtenue par le PNR du Marais poitevin.

Le Ministère de la transition écologique a alloué cette année des crédits afin de développer les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les réserves naturelles nationales. Ainsi, Hélène Goossens a rejoint l'équipe sur ces actions en août 2021.

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
SOMMAIRE	3
1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)	7
MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin	10
MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85	10
MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »	10
MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	10
MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	11
MS7 – Participer au comité de pilotage de l’APPB de la pointe de l’Aiguillon	11
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)	12
MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »	12
MS10 – Participer à l’organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l’Aiguillon	12
MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	12
MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d’expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	12
MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires	12
MS14 – Formation du personnel de la réserve	13
MS15 – Réunion interne LPO	13
MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	13
MS17 – Réunion interne OFB	13
MS19 – Réaliser l’évaluation du plan de gestion	14
MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles	14
MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN	14
MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	14
MS26 – Rédiger du rapport annuel d’activités et de la base de données ARENA	15
MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	15
MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l’eau en bordure de la baie de l’Aiguillon	15
MS29 – Participer à l’application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d’Arçay	15
MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d’action de prévention des inondations (PAPI)	15
MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière	16
MS32 – Participer à la rédaction et à l’application du plan de gestion de la Prée Mizottière	17
MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	17

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées	17
MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	17
MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	18
MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire	18
MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques	19
MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation	19
MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques	19
MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin	19
MS43 – Participer à l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France	19
MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	20
MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	20
2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC)	21
PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	22
PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales	22
PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	23
CC1 – Entretenir des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	23
CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	23
CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	23
CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	25
CC5 – Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	25
CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais poitevin)	26
CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	26
3. PRESTATION DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE (EI)	27
EI1 – Suivi de la migration prénuptiale de la Barge à queue noire	28
4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)	29
SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime	30
SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	30
SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	31
SP4 – Coordonner les différents services de l'OFB	32
SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	32
SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités	32
SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	32
SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	32
SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	33
SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux	33
5. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP, CI)	34
CI1 – Entretenir les passages agricoles et voie d'accès	35
CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN	35
IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	35

<u>IP2 – Surveiller l’application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)</u>	36
<u>IP3 – Lutter contre l’installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion</u>	38
<u>IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)</u>	38
<u>IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l’ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)</u>	39
<u>IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l’Aiguillon</u>	39
<u>IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l’Aiguillon</u>	41
<u>IP9 – Permettre le nettoyage des chardons</u>	41
<u>6. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)</u>	43
<u>CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF</u>	44
<u>CS2 – Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes</u>	44
<u>CS3 – Suivre l’évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée</u>	45
<u>CS5 – Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières</u>	46
<u>CS6 – Suivre le dérangement des oiseaux d’eau</u>	48
<u>CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d’eau</u>	48
<u>CS8 – Suivre l’évolution de la végétation des digues</u>	51
<u>CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l’objet de programmes environnementaux</u>	51
<u>CS10 – Suivre la salinité</u>	51
<u>CS11 – Suivre la qualité de l’eau</u>	52
<u>CS12 – Suivre les débits</u>	53
<u>CS13 – Suivi de la progression sédimentaire</u>	54
<u>CS14 – Suivre photographiquement le paysage</u>	54
<u>CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l’Œnanthe de Foucaud</u>	55
<u>CS16 – Suivre les populations de micro mammifères</u>	56
<u>CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs</u>	57
<u>CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu</u>	58
<u>CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants</u>	58
<u>CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact</u>	59
<u>CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF</u>	59
<u>CS23 – Assurer le programme STOC - EPS</u>	60
<u>CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l’OFB</u>	60
<u>CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »</u>	60
<u>CS29 – Suivre les populations de moustique et l’impact des traitements</u>	60
<u>CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles</u>	61
<u>CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux – RNF</u>	61
<u>7. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR)</u>	63
<u>PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique</u>	64
<u>PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés</u>	64

<u>PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière</u>	<u>66</u>
<u>PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>66</u>
<u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u>	<u>67</u>

*1. Suivi administratif et gestion
du personnel (MS)*

Les ressources humaines

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon (85 et 17) est assurée par Nathalie Franquet, Déléguée Régionale Pays de la Loire de l'OFB. Elle est assistée dans cette mission par Yves Verilhac, Directeur Général de la LPO et par Ségolène Travichon, responsable du service « Espaces protégés » de la LPO.

Régis Gallais occupe le poste de conservateur de la réserve naturelle partie vendéenne (OFB). Jean-Pierre Guéret est le conservateur de la partie charentaise de la réserve naturelle (LPO). Pamela Lagrange occupe le poste de Chargée de mission Projets scientifiques depuis juin 2020. Louise Froud pilote une partie des actions du programme LIFE et y a consacré la totalité de son temps de travail. Hélène Goossens a été recrutée sur un nouveau poste de Chargée de mission Education à l'environnement en août 2021. Deux grands axes de travail ont été définis : le développement de l'éducation à l'environnement sur la baie de l'Aiguillon et la coordination des actions EEDD à l'échelle des réserves naturelles situées sur la zone humide du Marais Poitevin.

La figure 1 et le tableau 1 représentent la proportion moyenne du temps de travail des salariés de la réserve entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021. Le temps consacré au programme LIFE Baie de l'Aiguillon est intégré aux opérations du plan de gestion. Dans la description des actions qui va suivre, les opérations relatives au programme LIFE sont mentionnées.

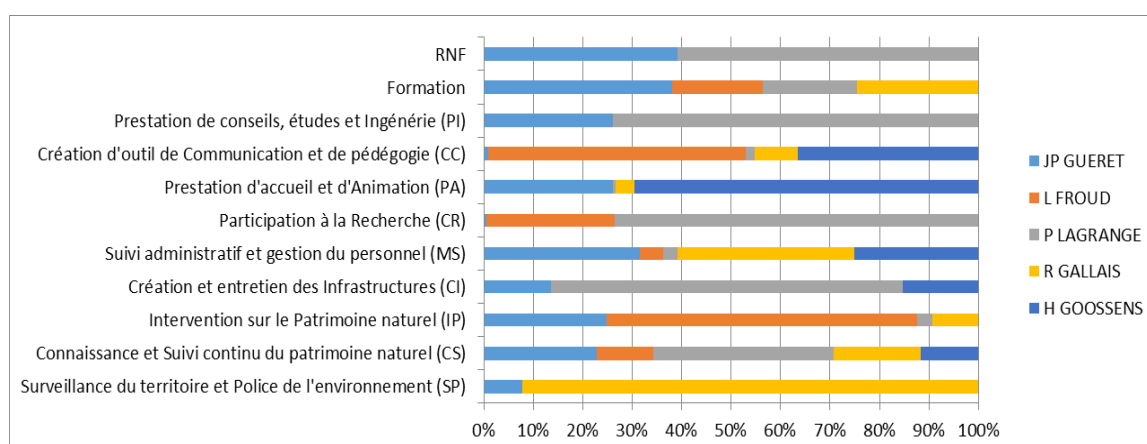


Figure 1 : Récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle

Tableau 1: Tableau récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle (en pourcentage %)

	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Participation à la Recherche (CR)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Formation	RNF
JP GUERET	0,91	27,92	7,86	0,51	46,21	0,23	6,89	0,68	0,68	6,84	1,25
L FROUD	0,00	13,90	19,86	0,00	6,89	13,53	0,00	42,56	0,00	3,26	0,00
P LAGRANGE	0,00	44,63	0,97	2,69	4,46	38,34	0,17	1,43	1,94	3,43	1,94
R GALLAIS	10,74	21,49	2,93	0,00	52,38	0,00	0,98	7,08	0,00	4,40	0,00
H GOOSSENS	0,00	14,37	0,00	0,57	36,78	0,00	18,39	29,89	0,00	0,00	0,00

Le bilan des actions réalisées est présenté en annexe 1 et 2.

Une personne en Service Civique Volontaire (LPO) :

- Clara ORTU : du 15 février 2021 au 1^{er} octobre 2021 ;

Trois CDD sont venus compléter l'équipe :

- Elise COIGNOT (OFB) : du 15 juin au 15 décembre 2020 sur la qualité de l'eau (LIFE) ;
- Maud LAURENT (OFB) : du 14 septembre au 30 décembre 2020 sur le tri des données informatiques ;
- Clara ORTU (LPO) : du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 sur l'analyse des données poisson – pré salé ;

Cinq stagiaires :

- Louis MARSAUD (LPO) : du 19 octobre au 6 novembre 2020 sur le suivi de la macro-faune benthique RNF (BTSA GPN La Roche sur Yon)
- Jean-Lou LECLAIRE (OFB) : 26 au 30 octobre 2020 (stage découverte 1^{ère} – Saint Nazaire)
- Alice PACAUD (OFB) : du 5 avril 2021 au 1^{er} octobre 2021 sur la politique pénale de la Réserve (Master 2 Droit à Université de Nice)
- Mathis BRASSELET (LPO) : du 12 avril au 23 juillet 2021 sur l'Oenanthe de Foucault et les plantes patrimoniales (IUT de Tours)
- Félix LANDREAU (LPO) : du 21 au 25 juin 2021 (Stage découverte de seconde - Bressuire) ;

Les services départementaux de l'OFB (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'OFB (Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régalienne de police de la Nature. Le tableau 2 récapitule la participation des différents services de l'OFB aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 71 jours/agent entre octobre 2020 et septembre 2021.

Tableau 2 : Répartition de l'activité des différents services de l'OFB en baie de l'Aiguillon

	Mission de police (en jours)	Mission technique (en jours)	Total général
SD Vendée	10	12	22
BMI	21	0	21
SD Charente-Maritime	0	13	13
Service technique (DR, DRAS)	0	15	15
TOTAL	31	40	71

La LPO France assure la coordination de la base de données partagées sur les réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée. Cette ancienne base SERENA doit être abandonnée au profit de l'outil Web GéoNature.

La LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent de façon récurrente à certaines actions du plan de gestion comme les comptages mensuels et autres actions ponctuelles.

MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct
Régis Gallais fait partie de la CLE du Sage du Lay. Elle ne s'est pas réunie cette année (Covid).															
Jean-Pierre Guéret a intégré cette année le comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, en tant que personne qualifiée sur les oiseaux migrateurs.															

MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	12 j	RNN	Fct
Les deux conventions de gestion des prés salés ont été renouvelées en 2014 sur les 2 départements. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'OFB. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont restituées à l'Etat. Ces conventions ont une durée de validité de 9 ans. Cette opération intègre donc la gestion annuelle des autorisations (incluant les droits de passage) et le compte-rendu d'activités présenté aux services fiscaux. Conformément à la demande de Madame La Préfète lors du comité consultatif 2019 et celui de 2020, l'équipe de la réserve a entamé une réflexion avec les services de l'état compétent et les chambres d'agriculture pour revoir le cadre d'application des aides agricoles sur le périmètre de la réserve, le cadre d'applications des aides venant bloquer la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées à la conservation de ces habitats et à l'évolution des objectifs de la réserve naturelle. Une enquête a été réalisée par les Chambres d'agriculture afin de mieux cerner le degré de dépendance économique et fourrages des exploitants aux prés salés. Cette étude a été réalisée grâce à un cofinancement de l'EPMP. Une présentation du résultat de ces travaux a été réalisée le 22 mars 2021 pour les exploitants de Vendée et le 23 mars 2021 pour les exploitants de Charente-Maritime. Il a été validé le principe de demander le retrait des aides du premier pilier de la PAC des prés salés et leur redistribution sur le reste de la SAU terrestre des exploitations. Cette démarche a fait l'objet d'une réunion de travail interservices avec les DDTM17 et 85, l'EPMP, les chambres d'agriculture 17 et 85 ainsi que le PNR le 28 septembre 2021. Une nouvelle rencontre avec les exploitants est prévue fin 2021 pour leur présenter l'état d'avancement de la démarche.															

MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
La réunion annuelle mizotte s'est tenue les 22 et 23 mars 2021.															

MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis							
Priorité	Années		Période	Temps prévu	Temps	Oui	Coût

1	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22			réalisé		
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

L'équipe RNN a rencontré l'équipe du PNM à plusieurs reprises et collabore dans le cadre de différentes études intégrant la réserve. Par ailleurs, Jean-Pierre GUERET et Ségolène TRAVICHON ont été nommés en tant que personne qualifiée au conseil de gestion du PNM.

MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis prévoit la création de 3 comités géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 milles marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Le comité « littoral vendéen » ne s'est pas réuni cette année.

MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	10 j	RNN	Fct

Action LIFE

Cette opération a été intégrée à l'action LIFE. Elle concerne les travaux de renaturation de la pointe de l'Aiguillon portés par le PNR du Marais poitevin. Le CEL a initié une démarche de valorisation de l'ensemble de la pointe de l'Aiguillon (zone déconstruite, APPB, partie RNN et polder ostréicole) avec la commune de l'Aiguillon sur mer et l'ensemble des acteurs de la zone. Cette action vise à mettre en valeur le site tout en confortant la protection de ces habitats naturels d'un intérêt majeur.

Cette année, le cheminement le plus au Sud a été fermé pour préserver l'habitat dunaire et notamment les zones de transition entre le milieu dunaire et vaseux. Le public est invité à emprunter le chemin légèrement plus au nord pour rejoindre la Pointe.

Le troisième volet de cette action vise à revoir le périmètre de l'Arrêté de protection de biotope de la pointe de l'Aiguillon afin qu'il englobe la zone en cours de restauration. L'objectif étant de pouvoir réglementer l'accès à cette zone. Il est prévu pour 2022.



Fermeture du cheminement le plus au Sud et installation du panneau d'information

MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du Marais poitevin (RNN, RNR, etc.)															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé au comité consultatif de la RNR marais de la Vacherie, mais a été présente pour les comités de la RNN Saint Denis du Payré et la RNR de Choisy.															

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve a participé au COPIL MAE du Marais poitevin, piloté par l'EPMP.															

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct
Régis GALLAIS n'a pas pu participer aux conseils de mouillage du Chenal Vieux et de l'Epine.															

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve n'a pas participé à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée en 2020.															

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	8 j	RNN	Fct
L'entretien des digues est une problématique cruciale et intégrée dans les PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie de par les compensations environnementales générées. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, Syndicat mixte bassin du Lay et Conseil Départemental de Charente-Maritime. Ainsi, la zone de prélèvement de matériaux pour la confection de la digue seconde sur le secteur de l'Epine est en cours. Cette parcelle jouxtant la réserve aura une vocation environnementale. Une convention de gestion est en cours de négociation avec le SMVSA propriétaire. Par ailleurs la réserve répond favorablement aux demandes d'avis ou d'expertise : Natura 2000, RAMSAR, Agence de l'eau, CTMA, Contrats de marais,...															

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Cette année, 5 stages ont été réalisés sur la réserve naturelle (cf page 8)

MS14 – Formation du personnel de la réserve

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct
Louise FROUD a suivi la formation statistique « Modélisation statistique de données écologiques : une approche pratique » du 15 au 19 mars 2021 par visioconférence. Paméla LAGRANGE a suivi la formation permis bateau côtier les 11-12 septembre ainsi que la formation sauveteur secouriste du travail (1-2 février). Jean-Pierre GUERET a suivi la formation commissionnement réserve naturelle dispensée par l'OFB (3 semaines). Régis GALLAIS a suivi une formation aux premiers secours.															

MS15 – Réunion interne LPO

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct
Jean-Pierre Guéret, Louise Froud et Paméla Lagrange ont participé à différentes réunions internes LPO (réunions de service, pôle, suivi administratif et budgétaire, service édition notamment). Régis Gallais a participé aux réunions internes (réseau des réserves, délégation, comptabilité).															

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct
L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne l'entretien des bureaux, du laboratoire, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier) et de la VMC double flux. L'entreprise de nettoyage ONET a assuré l'entretien courant des locaux jusqu'en octobre 2020 et est remplacé par l'entreprise DECAPROPRETE (marché OFB).															

MS17 – Réunion interne OFB

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	6 j	RNN	Fct
Cette opération regroupe différents types d'activités de Régis Gallais : • Entraînement au tir et gestes techniques • Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés • Réunion avec le PNM															

MS19 – Réaliser l'évaluation du plan de gestion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	60 j / an	6 j	RNN	Fct

Cette opération a débuté en Aout 2021 et devrait se terminer en février 2022. Elle est assurée par la LPO (Emmanuelle Champion et Marion Jansana) avec l'ensemble de l'équipe de la réserve.

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonné par la chef du Service Espaces Protégés. Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par la Direction régionale Pays de Loire de l'OFB, en lien avec la Direction des Affaires Financières – Département Recette et partenariat de l'établissement.

La mise en place du programme LIFE a mobilisé de manière très importante le personnel de la réserve. En effet, des outils de suivi de temps de personnel ont été mis en place pour le rapportage auprès de la Commission Européenne. Le temps consacré à cette rédaction est très important mais nous l'avons rattaché aux opérations en elles-mêmes. Seul le temps consacré aux affaires globales du LIFE est indiqué dans cette opération.

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le conseil scientifique des réserves s'est tenu le 24 novembre 2020. Charlotte Francesiaz a succédé à Laurent Godet en tant que présidente de ce Conseil. La poursuite de l'étude sur la fonctionnalité du Marais poitevin pour les anatidés y a été présentée par Régis Gallais.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct

Certains projets nécessitent la recherche de financement complémentaire (projet ne pouvant pas être financé par le budget de fonctionnement des RN). L'obtention du programme LIFE s'inscrit dans cette démarche. Ainsi, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a soutenu à la hauteur de 30 000 Euros de l'AELB l'organisation du colloque LIFE 'restauration de vasières' des 28 et 29 octobre 2020. Elle a également octroyé une aide de 150 000 Euros complémentaire pour la réalisation des travaux de restauration de vasière.

Dans le cadre du plan de relance, trois enveloppes ont été attribuées à la réserve :

- 100 000 € pour l'action de restauration de vasière (LPO) ;
- 30 000 € pour le nettoyage des pneus tombés dans la Sèvre à la hauteur de l'Epine (OFB) ;
- 50 000 € pour le nettoyage du bord de Sèvre (OFB) ;

MS26 – Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct
Le présent rapport d'activité a été réalisé.															

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct
Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concerné l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises, la qualité de l'eau et le colloque, actions relevant du programme LIFE. Une réunion de restitution des résultats de l'étude sur la qualité de l'eau a eu lieu le 27 octobre 2020. Les gestionnaires sont également associés au comité de pilotage du GALPA à la Rochelle.															

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct
Les contacts sont réguliers avec les Association Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, notamment dans le cadre du contrat de marais de l'ASA de Champagné-les-Marais.															
La réserve associée aux réunions relatives au baccage du Curé, du Port du Pavé et du Corps de garde, du canal Maritime. La Réserve y participe dans la mesure de ses disponibilités.															
Régis Gallais est membre de la CLE du SAGE du Lay.															

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	12 j	RNN	Fct
La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'OFB et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un site témoin puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Il constitue donc un point de comparaison intéressant sur le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon de par le rôle de nourricerie pour les poissons et par la nidification des oiseaux. L'activité du personnel de la RNBA a concerné l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau, le suivi de la héronnière, des milans noirs nicheurs, des passereaux nicheurs, du Gravelot à collier interrompu, de l'Engoulevent d'Europe et le suivi ichtyofaune. La cogestion de cette réserve est depuis fin 2019 assuré par Régis Gallais, ce qui implique un investissement plus important avec un appui de l'équipe de la réserve. Le nouveau plan de gestion de la Pointe d'Arcay est en cours de rédaction par le personnel de la RNN.															

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	12	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

										Annuelle	3 j / an	10 j	RNN	Fct
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	----------	------	-----	-----

L'équipe de la réserve naturelle a participé à plusieurs réunions relatives aux PAPIs

Pour la partie VSA, la digue première qui se situe dans la réserve devrait être rehaussée et une digue seconde (hors réserve) devrait être construite dans les années à venir. Plusieurs échanges ont eu lieu sur les mesures compensatoires de ces projets.

Pour la partie bassin du Lay, la digue première doit également être refaite dans les années à venir.

Pour la partie Charente-Maritime : la digue de Pré de Sion a été refaite cette année (enrochement sur 650 m), la digue du Curé a été refaite sur 865 m au Nord et 853 m au Sud.



Enrochement digue de Pré de Sion et rehaussement de la digue du Curé (Charron-Esnandes)

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

Action LIFE

Le site de la Prée Mizottière est une propriété du Conservatoire du Littoral où se concentrent de nombreuses actions de valorisation et de gestion, programmées dans le cadre du LIFE. Ce comité de pilotage est donc fondu avec celui du LIFE. Il ne s'est pas réuni cette année, mais plusieurs réunions de préparation des actions LIFE se sont tenues, notamment pour les travaux de dépoldérisation de 10 ha de terrains cultivés et drainés.



Vue aérienne de la zone dépoldérisée sur la Prée Mizottière dans le cadre du LIFE (avant et après travaux)

MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct

Action LIFE

Le LIFE intègre une action de gestion hydraulique avec l'installation de nouveaux ouvrages, un retrait d'une digue à la mer, l'implantation de points d'observation de la faune et des suivis écologiques liés. Au printemps 2021, les suivis des passereaux nicheurs et des amphibiens dans le cadre du LIFE ont été réalisés (cf. CS31).

MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

L'objectif de cette action est de pérenniser le partenariat entre le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de la RN sur le site de la Prée Mizottière via une convention. Une convention entre l'OFB et le Conservatoire du littoral a été discutée en 2021. Sa signature interviendra dès que possible.

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

La réunion des aires marines protégées qui devait avoir lieu à Noirmoutier a été annulée en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19.

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	12 j	RNN	Fct

Régis Gallais et Jean-Pierre Guéret ont participé à la réunion du groupe littoral de RNF les 17 et 18 décembre 2020 en baie de Saint Brieuc. Régis Gallais a participé à 2 réunions du COPIL en 2021.

Une formation action sur le protocole pré salé – poisson s'est déroulée en baie de l'Aiguillon le 11 mai 2021. Cette formation co-animée avec RNF était à destination des structures mettant en œuvre le projet CoEHCO piloté par la LPO pour le PNM.



MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

La réserve participe aux travaux menés par l'EPMP dans le cadre du programme de recherche sur la gestion des niveaux d'eau et la biodiversité, ainsi qu'aux travaux de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin.

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	20 j	RNN	Fct

Action LIFE

Un colloque international sur la restauration des milieux littoraux en contexte conchylicole dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon a eu lieu les 28 et 29 octobre 2020 à La Rochelle. La première journée était dédiée à un état des lieux des connaissances sur les rôles et fonctions du littoral en contexte conchylicole et la problématique des friches ostréicoles, suivi de retours d'expériences françaises, européennes et américaines de restauration de zones estuariennes ; la deuxième journée était consacrée à la découverte en bateau de la zone de travaux expérimentaux de restauration de vasières en baie de l'Aiguillon. Lors de la première journée, 216 personnes ont assisté aux présentations, que ce soit en salle (93) ou en visio (123) grâce à une diffusion en direct. Cette dernière a permis d'échanger avec des personnes connectées depuis plusieurs pays et continents : France, Royaume-Uni, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Etats-Unis, Canada et Tunisie. Cette journée de présentation a été entièrement filmée. Les vidéos des présentations ont été traduites. Les actes, diaporamas et captations vidéo des interventions sont disponibles en libre téléchargement la page Internet dédiée au colloque : <https://www.colloque-lifebaieaiguillon-restauration-littoral.com/>

Life 28/29 Oct 2020
COLLOQUE
Baie de l'Aiguillon

**Restauration des fonctionnalités environnementales
du littoral en contexte conchylicole**

*Restoration of coastal environmental
functions in a shellfish farming area*

Forum des Pertuis, La Rochelle



Les travaux de restauration de vasière ont été présentés par l'équipe lors du séminaire LIFE Blue Natura le 10 décembre 2020.

L'équipe a présenté les actions de restauration de vasière et d'aménagements sur la Pointe de l'Aiguillon mises en place dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon lors d'une visite sur le terrain pendant la

rencontre InterLIFE 2021 du 20 au 23 septembre.

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Aucun article lié à la baie de l'Aiguillon n'a été publié cette année.

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

En octobre 2020, dans le cadre du LIFE, le personnel de la réserve a rédigé une lettre d'information sur la variabilité temporelle des pesticides au niveau de l'exutoire de la Sèvre niortaise et dans la baie de l'Aiguillon.

Cette dernière est disponible sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiiguillon/>

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

Action LIFE

Ce travail est repris dans les opérations CS10, CS11 et CS12.

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Cette opération intègre la participation du personnel de la RNN aux réunions annuelles de préparation et de rendu.

MS43 – Participer à l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

La participation de l'équipe de la réserve naturelle à cet observatoire se fait sur plusieurs niveaux :

- Participation aux comptages mensuels des limicoles. La transmission des données n'est plus effective, elle passe désormais par des exports centralisés pour toutes les RN LPO à partir de la base de données Géonature (convention LPO/RNF en cours d'élaboration).
- Participation au protocole « Habitats benthiques intertidaux » par la réalisation de prélèvement annuel de sédiments sur 4 points de la réserve naturelle ainsi que le traitement de ceux-ci par une prestation auprès de Jérôme Jourde, benthologue.
- Jean-Pierre Guéret et Paméla Lagrange sont animateur respectivement des ateliers prés salés – ichtyofaune et habitats sédimentaires intertidaux – macrofaune benthique de RNF et ont rejoint de

facto le COPIL de l'OPNL. Régis Gallais est quant à lui toujours membre de ce COPIL.

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct
Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis plusieurs années (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Aucun traitement n'est mis en œuvre sur la réserve naturelle.															

MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct
Il peut être nécessaire de délimiter le Domaine Public Maritime à certains endroits où cela n'a pas été réalisé afin de clarifier les limites de la RN et les usages qui peuvent en découler. Cette action n'a pas été mise en œuvre sur la période du présent rapport d'activité.															

2. *Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)*

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	8 j / an	4 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 4 animations à destination du grand public pour un total de 23 personnes accueillies. Ces animations grand public visent avant tout à faire connaître la réserve et son patrimoine naturel aux habitants riverains de la baie de l'Aiguillon et aux touristes. Le programme annuel est défini avec les offices de tourisme des communes riveraines de la réserve naturelle (Office de tourisme Sud Vendée Littoral, Maison de la baie du Marais poitevin).															
En plus de ces 4 animations programmées, l'équipe de la réserve a accompagné une sortie en catamaran organisée par la LPO Vendée au niveau de la Pointe d'Arçay et de l'estuaire du Lay le 23 mai 2021.															

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
Aucune animation n'a été faite cette année par l'équipe de la RN à destination des écoles locales.															
La création d'un poste de Chargée de mission Education à l'environnement va permettre de développer les animations scolaires. Des rencontres avec les écoles locales sont en cours pour cette rentrée 2021/2022 et les premières animations ont été programmées avec l'école primaire de Charron à partir de novembre 2021.															

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	8 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 8 animations à destination d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement, pour un total de 126 personnes sensibilisées. Ces interventions cherchent à répondre au mieux aux situations auxquelles seront confrontés ces futurs professionnels dans le cadre de leurs missions (notamment Sauveteurs ou moniteurs de Char à voile), tout en présentant les atouts et les enjeux d'une Réserve naturelle nationale.

Date	Groupe/classe	Nombre	Lieu
13/01/2021	Lycée agricole des établières, La Roche/Yon	10	La Prée Mizottière
25/02/2021	BTSA PA Melle	26	La Prée Mizottière
05/03/2021	Master 2 La Rochelle	15	Arçay
11/03/2021	Bac pro Lycée nature, La Roche sur Yon	25	La bosse
17/03/2021	GPN Diderot, Nantes	8	Pointe de l'Aiguillon - Petit port Saint Michel
11/05/2021	Lycée nature Arçay	21	Arçay
03/08/2021	Sauveteurs Aiguillon et La Faute sur Mer	10	Arçay

CC1 – Entretenir des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve assure l'entretien et le remplacement des panneaux délimitant la réserve naturelle, (vandalisme, tempête, usure). Le panneau réglementaire situé sur la calle d'Esnandes a été changé.

L'ensemble des panneaux thématiques présents tout autour de la baie ont été nettoyés et les logos ont été mis à jour (à l'aide d'un autocollant) fin août 2021. Ils ont également été géolocalisés.

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	15 j	RNN	Fct

Action LIFE

Cette action est réalisée.

L'adresse du site de la réserve naturelle : <http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/> (9744 sessions et 34708 pages vues)

L'adresse du site Life <http://life.reserve-baie-aiguillon.fr> (5088 sessions et 14082 pages vues)

La page Facebook du Life <https://www.facebook.com/lifebaieaiguillon> (1075 abonnés)

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps	Qui	Coût
----------	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------	-------------	-------	-----	------

3	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22			réalisé		
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct

Action LIFE

La stratégie de communication se met en place à travers le programme LIFE :

- Mise à disposition d'informations via le site internet et le Facebook (objectifs et résultats par action, lettres d'informations, documents de presse, photos, vidéos),
- Davantage de communication sur les animations réalisées sur la réserve,
- Réalisation de lettres d'information relatives aux différentes actions du LIFE,
- L'exposition « poses en baie de l'Aiguillon » mise à disposition gratuitement depuis 2017,
- Conférences, colloques, soirée de présentation...
- Conférences de presse,
- Carnet de terrain pédagogique,
- Posters
- Plaquettes et autres outils de communication avant la fin du LIFE (juin 2022).

Par ailleurs, plusieurs articles de presse ont été réalisés (annexe 3).

Le recrutement d'une Chargée de mission Education à l'environnement au sein de la Réserve en août 2021 va permettre de développer cet aspect.

France Inter a délocalisé le 8 avril 2021 deux émissions (le 13/14 de Bruno Duvic et la Terre au carré de Mathieu Vidard) à la Prée Mizottière. Régis Gallais a participé à l'émission.

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-13-14/le-13-14-08-avril-2021>

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-08-avril-2021>

Par ailleurs un reportage quotidien s'est tenu du 5 avril au 9 avril 2021 'une semaine dans leur vie' (Métier de conservateur avec Jean-Pierre Guéret)

<https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-dans-leurs-vies/une-semaine-dans-leurs-vies-05-avril-2021>

<https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-dans-leurs-vies/une-semaine-dans-leurs-vies-06-avril-2021>

<https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-dans-leurs-vies/une-semaine-dans-leurs-vies-07-avril-2021>

<https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-dans-leurs-vies/une-semaine-dans-leurs-vies-09-avril-2021>



12/14 et la Terre au carré en direct de la Prée mizottière le 8 avril 2021

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	12 j	RNN	Fct

Action LIFE

Le programme LIFE intègre un volet important de vulgarisation auprès du grand public.

L'exposition « Poses en baie de l'Aiguillon » était au Forum des Pertuis pendant le colloque sur la restauration du littoral le 28 octobre 2020, ainsi qu'au Centre Beauséjour pendant les InterLIFE du 20 au 23 septembre 2021.

A ce jour, neuf lettres d'informations ont été publiées sur le site internet du LIFE, dont une en octobre 2020 :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiquillon/>

A ce jour, trois infographies ont été réalisées, dont 1 fin novembre 2020 :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/videotheque/>

Le carnet de découverte sur la baie de l'Aiguillon a été utilisé comme support pédagogique lors d'animation grand public.

Le personnel de la réserve naturelle s'est impliqué dans la préparation de ces différents outils.



CC5 – Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	4 j	RNN	Fct

La création d'un observatoire sur le site de la Prée Mizottière prévu dans le cadre du LIFE a été abandonnée. Une réflexion est en cours pour la création d'un point d'accueil au bord de la piste cyclable au niveau de la prée mizottière. Cette démarche est portée par la communauté de commune Sud Vendée Littoral en lien avec le CEL.

Par ailleurs une réflexion est en cours côté 17 pour envisager le prolongement de la piste cyclable jusqu'au Pont du Brault avec l'aménagement potentiel de points d'observation en lien avec les zones d'emprunt de matériaux pour les digues secondes. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année avec le CD17 et le CEL.

Le recrutement de la chargée de mission éducation à l'environnement a permis de lancer une réflexion globale pour améliorer la visibilité et la communication de la réserve en fin d'année 2021. Cette action fait par ailleurs l'objet d'une action financée via le plan de relance (OFB).

Des projets sont en cours pour permettre la découverte du site pour le grand public dans le cadre d'un financement plan de relance (49 000€ - OFB). Ce projet comprendra l'actualisation du site internet, une prestation d'interprétation des différents points d'accueil potentiel de la réserve et le développement d'outils d'animation.

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais poitevin)															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct
La Réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon est membre du RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais poitevin, notamment au travers d'une charte. Jusque-là, le personnel de la réserve naturelle suivait l'activité de ce réseau mais sans y être actif. Avec l'arrivée de la Chargée de mission Education à l'environnement, la réserve devient un membre actif du RENET et devrait même accueillir les prochaines Rencontres RENET en novembre 2021.															

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct
Le programme d’animation grand public est réalisé avec les Offices de Tourismes Sud Vendée Littoral et la Maison de la Baie du Marais poitevin. Pour formaliser les choses, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays né de la mer. Elle précise le nombre d’animation à réaliser et les conditions de publicité.															

3. *Prestation de conseils, études et ingénierie (EI)*

EI1 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct
Le suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire en Marais poitevin et Basses Vallées Angevines a été réalisé en 2017 et 2018et n'a pas été reconduit depuis. Ce suivi est réalisé par la LPO 49 et 85, la Fédération de Chasse 85 et 49 et l'OFB dans le cadre du plan d'action Barge à queue noire.															

4. Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime

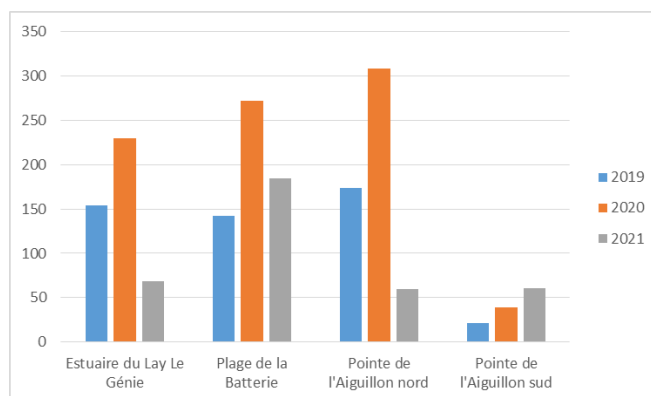
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	18 j	RNN/EXT	Fct

Les missions police de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2020/2021 en partenariat avec la Gendarmerie maritime et l'OFB (BMI et SD85). 17 missions ont été effectuées entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril dans le périmètre de la réserve naturelle. Deux procédures ont été engagées contre des pêcheurs professionnels en action pêche dans la zone de 50 m des écluses interdite à la pêche. Le braconnage autour des écluses semble avoir été relativement limité de décembre à mars.

Ces missions s'intègrent dans le cadre du plan de contrôle coordonné par les DDTMs.

4 opérations de contrôle de pêcheurs à pied à la pointe de l'Aiguillon ont été réalisés en été 2021, l'ensemble des 13 pêcheurs à pied étaient en infraction.

La Pointe de l'Aiguillon contribue également à alimenter le comptage national des pêcheurs à pied (grande marée du mois d'Aout), coordonné par le Groupe Associatif Estuaire en Pays de la Loire et ce, pour 4 points de suivis depuis 2019. Une diminution de la fréquentation est notée pour la plage de la Pointe Nord et de l'Estuaire du Lay. La plage de la Batterie fut moins fréquentée en qu'en 2020 mais autant qu'en 2019 et la pointe de l'Aiguillon sud reste le secteur le moins fréquenté à l'heure du suivi (étale de marée basse).



Nombre d'humains instantanément recensés par secteur sur la Pointe de l'Aiguillon lors de la grande marée d'Aout de 2019 à 2021.

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	12 j	RNN/EXT	Fct

Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application des décrets de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires peuvent être signés en application des décrets des réserves naturelles.

Aussi, une activité comme la pêche à la civelle, à l'égard des menaces sur l'Anguille d'Europe, au dérangement généré sur les zones d'alimentation et les reposoirs de l'avifaune mériterait d'être évaluée et, si besoin, d'être réglementée au sein du périmètre de la réserve naturelle et notamment des canaux secondaires.

Dans le même sens, le dérangement occasionné durant la période d'accueil de l'avifaune (aout – mai) par la pose des filets sur l'estran (zone d'alimentation) est notable. De plus, la réglementation de la pêche au filet calé est différente d'un département à l'autre. L'arrêté préfectoral 17 encadrant cette activité a été revue en 2020. Conformément aux éléments présentés lors des comités consultatifs de 2019, 2020, la réserve a

sollicité un avis du conseil scientifique sur cette pratique. Celui-ci s'est prononcé le 16 avril 2020 contre cette pratique pour les pêcheurs non professionnels. La DDTM17 n'a pas souhaité intégrer un article particulier sur la baie de l'Aiguillon dans l'arrêté préfectoral réglementant cette pratique sur le département. Ainsi il est proposé au comité consultatif de solliciter un arrêté préfectoral complémentaire. Un projet d'arrêté sera présenté au comité consultatif 2021 pour avis.

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu 30 j / an	Temps réalisé 15 j	Qui RNN/EXT	Coût Fct
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

En 2020, les infractions / constatation les plus récurrentes sur la réserve ont de nouveau été constatées :

- La cueillette de salicorne, principalement rencontrée sur la pointe Saint Clément et la Pointe de l'Aiguillon n'a pas fait l'objet de procédure mais de simple restitution à la nature,
- La présence de chiens dans la réserve naturelle est concentrée à la pointe Saint Clément, Pointe de l'Aiguillon, et secteur de la bosse (1 procédure en cours) ;
- La circulation de véhicules à moteur, des traces de quad et de motos ont été repérés sur le secteur de Charron et sur les digues de Champagné-les-Marais ;
- L'utilisation de drone n'est pas sans poser des problèmes de dérangement de l'avifaune. Il est rappelé que dans les réserves naturelles nationales, le survol est interdit à moins de 300 mètres. Ces engins, hors dérogation sont donc interdits dans la réserve naturelle.
- Plusieurs constatations de survol dans la zone des 300 mètres ont été relevées. Aucune procédure n'a été engagée ;

Ce travail serait à développer dans les années à venir.



Cueillette de salicorne dans la réserve _ Pointe St Clément juillet 2021

SP4 – Coordonner les différents services de l'OFB

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

La coordination des services de l'OFB est assurée par Régis Gallais, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle.

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

Un certain nombre d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'OFB est régulièrement réalisé. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle et du respect de la réglementation liée à la chasse en bordure d'un espace protégé (tir en direction de la réserve).

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct

Les gestionnaires ont été sollicités pour les travaux de rehaussement des digues et création de digue seconde (Cf action MS30).

Le canal de la Sartièrre, hors réserve côté 17, a été curé en septembre 2021.

La réserve a été sollicitée début octobre pour donner un avis sur le projet de réhabilitation du corps de garde à Charron.

Le SMBL a conforté la digue du polder en fin d'année 2020. Les gestionnaires ont été informés à posteriori. Il a été rappelé au SMBL la nécessaire consultation du gestionnaire en amont.

SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus, les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines quand les projets concernent l'augmentation ou la diminution du DPM concédé, le réaménagement de zones de cultures marines ou la modification des schémas des structures des exploitations des cultures marines compris dans le périmètre d'une réserve naturelle.

A ce titre, la réserve naturelle est consultée par les DDTM de Charente-Maritime et Vendée au titre des enquêtes administratives et les commissions « cultures marines ».

Une sortie en mer a été organisée avec la DML Vendée en septembre 2021 pour une vérification des AOT.

SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct
Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Ces listes énumèrent les "documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions dans le milieu naturel" soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Il existe une liste nationale et des listes locales d'activités encadrées. Les gestionnaires ont été sollicités cette année par les services de l'Etat sur les projets de réfection des digues premières (Pré de Sion, Charron, Esnandes) de la baie.															

SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/OFB	Fct
Une politique pénale a été mise en place cette année avec le parquet de Vendée sur la pêche à pied. Ce travail est à poursuivre sur d'autres thématiques et à mettre en place côté 17. Un travail a été réalisé cette année dans le cadre d'un stage M2 pour réaliser un diagnostic de la réglementation des 2 réserves et définir les procédures pour faire évoluer la réglementation.															

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct
La réserve est informée de la mise en œuvre des plans de contrôle et est régulièrement sollicité pour faire remonter des besoins. Aucune participation aux réunions cette année. La prise en compte des besoins et remontées d'informations concernant la réserve à cette instance se fait via le chef des SD85 et 17.															

5. *Intervention sur le patrimoine naturel (IP,CI)*

CI1 – Entretenir les passages agricoles et voie d'accès

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

En 2021, aucune opération d'entretien n'a été conduite.

CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

Cette année, le panneau réglementaire de la pointe de l'Aiguillon a été remis en place. Celui de la Pointe Saint Clément (à l'entrée de la cale) a été changé en septembre 2021.



IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

Action LIFE

Dans le cadre du LIFE, une expérimentation de retrait de gisements d'huîtres sauvages sur les anciennes concessions conchylicoles est prévue sur 3 secteurs de la baie de l'Aiguillon. Un premier chantier s'est déroulé du 10 septembre au 25 février 2020 et a permis d'intervenir sur la Pointe de l'Aiguillon et de restaurer environ 26 hectares de vasières.

Un second chantier a débuté en octobre 2020 et s'est terminé le 25 février 2021. Un co-financement complémentaire a été obtenu auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 150 000 €. Une nouvelle machine a été conceptualisée par l'entreprise SAS CTAT afin d'améliorer l'efficacité. La vidéo suivante illustre le fonctionnement du nouvel engin : <https://www.youtube.com/watch?v=DYbp6aH-IcQ>.

Lors de ce second chantier de travaux :

- La pelle hydraulique a travaillé durant 41 marées

- 3,8 hectares de tables et d'huîtres ont été retirés
- Environ 80 hectares de vasières ont été restaurés
- Près de 20 tonnes de ferrailles ont été ramenées à terre

Une vidéo technique présente la mise en œuvre des travaux expérimentaux de restauration de vasières : <https://vimeo.com/497269277> .

Un financement supplémentaire obtenu dans le cadre du Plan de Relance a permis de débiter une troisième phase de restauration en septembre 2021.



Barge flottante procédant au retrait d'anciennes structures conchylicoles et d'huîtres japonaises sur les vasières de Charron.

IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

En 2021, 107 hectares ont été fauchés sur la réserve, soit deux fois moins que l'année précédente. La surface fauchée a fortement diminué car l'accessibilité aux surfaces fauchables a été limitée par l'inondation des mizottes devenue sur certains secteurs inaccessibles aux tracteurs du fait des fortes précipitations et des grandes marées de l'été.



Figure 3 : Délimitation des zones approximatives de fauche en 2021.

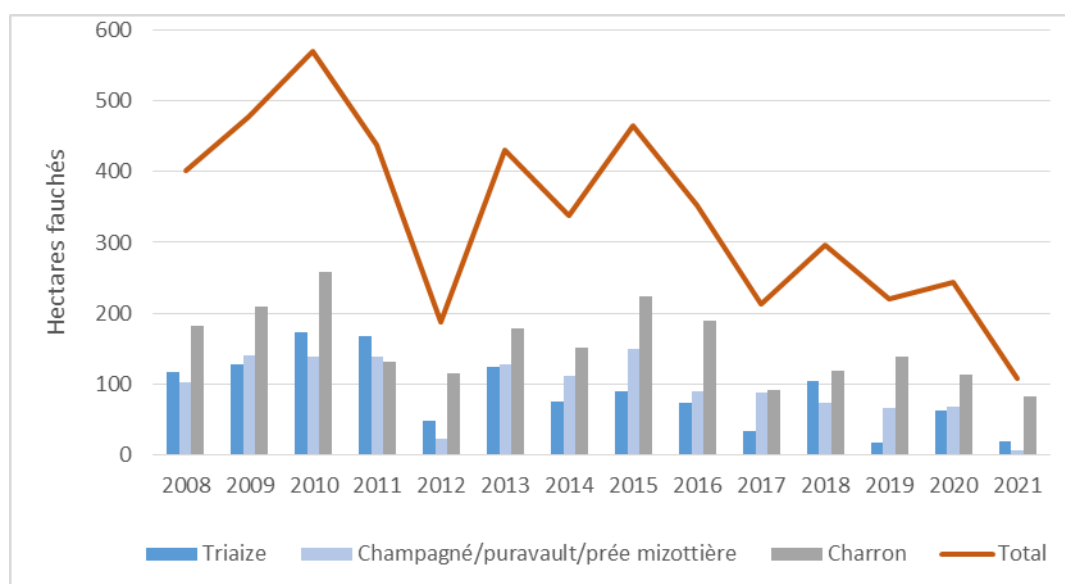


Figure 4 : Evolution de surfaces fauchées depuis 2008 à 2021 (en hectare).

Un travail a été engagé cette année avec les DDTM 17 et 85, l'EPMP, les chambres d'agriculture 17 et 85 afin d'envisager de faire évoluer l'exploitation des mizottes (fragilité juridique et besoin d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux). Une enquête auprès de l'ensemble des éleveurs exploitant des

mizottes a été commandée par la Réserve aux 2 chambres d'agriculture afin de mieux cerner leur degré de dépendance fourragère et économique aux prés salés. Les résultats ont été présentés aux exploitants, ainsi qu'un projet de courrier visant à faire une demande d'un transfert des aides des prés salés vers leur siège d'exploitation. Le courrier est en instance de validation auprès des chambres.

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a participé à un chantier d'élimination de plantes de Yucca sur la Pointe de l'Aiguillon en avril 2021. Plusieurs centaines de Yuccas ont été enlevés au niveau de la plage des Sablons. L'association Aligatore a aussi été missionné pour un chantier d'arrachage de deux jours.



Arrachage de Yucca et de peupliers

IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons,...)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN	Fct

Le personnel de la réserve a participé à une opération de ramassage de déchets organisée par la LPO Vendée et la ville de l'Aiguillon-sur-mer à la Pointe de l'Aiguillon le 25 février 2021.



Ramassage de déchets à la Pointe de l'Aiguillon en partenariat avec la municipalité

L'association Aligatore a été missionnée par la Réserve pour réaliser le ramassage des déchets sur la digue de Charron et de la Prée mizotière.

IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct
Le personnel de la réserve a participé à différentes réunions sur le sujet. En 2021, une sortie a été réalisée avec le PNR du Marais Poitevin sur la thématique anguille et plusieurs réunions ont eu lieu avec SIRIMA sur le secteur du Curé.															

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct
Action LIFE															
Dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon, des mesures de renforcement des aménagements de canalisation du public, afin de préserver les habitats dunaires du piétinement et fixer le sable ont eu lieu. Pour cela, les travaux réalisés cette année comprennent : - L'enlèvement d'imposants blocs de bétons pour restaurer 500m² d'habitat dunaire - La pose d'un panneau d'information sur les évolutions de cheminement en octobre 2020. - La pose de panneaux de sensibilisation sur la nidification du Gravelot à collier interrompu au printemps 2021 pour avertir le public sur la présence et la protection de cette espèce. - Une session d'extraction de plantes de Yucca en avril 2021. - Une opération de broyage de rejets de peupliers en octobre 2020, un retrait des grosses souches de peupliers en février 2021 et un arrachage des rejets en juillet 2021 ont eu lieu. Ces travaux sont portés par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin. L'équipe de la réserve participe aux plans d'aménagements du site ainsi qu'au suivi des travaux.															



Panneau de sensibilisation sur la reproduction du Gravelot à collier interrompu.



Extraction de blocs de béton imposants.

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

été 15 j / an 10 j RNN Fct

Le secteur de bassin situé sur Champagné les Marais a bénéficié d'aménagements pour favoriser la reproduction des limicoles (îlots). Les bassins se sont envasés et les îlots se sont tassés. Ainsi cette année, malgré des manœuvres de la vanne du pas de Sergent, les îlots n'ont pas pu être dégagés à temps pour l'accueil des limicoles nicheurs.

Les travaux de réalisation des digues secondes sont en cours sur le secteur VSA. Ainsi, en compensation de ces travaux, une parcelle appartenant au syndicat mixte en bordure de réserve a servie de zone de prélèvement et a été aménagée à vocation environnementale (ci-dessous). Une convention est en cours d'écriture entre la réserve et le SMVSA concernant sa gestion.



Parcelle du syndicat mixte VSA ayant servie de zone de prélèvement pour la création des digues secondes et aménagée à vocation environnementale

Le site des Vrillandes proche du Curé, est géré par le CREN. Un suivi est réalisé à minima lors des comptages mensuels. Cette année, 2 couples probables de Canard chipeau, au moins 2 couples de Canard colvert, 3 à 5 couples de Chevalier gambette, 12 couples d'Echasse blanche, une trentaine de couples d'Avocette élégante, 2 couples de Petit gravelot, 2 à 5 couples de Vanneau huppé, une quarantaine de couples de Sterne pierregarin, 1 couple de Cygne tuberculé, 1 couple de Grèbe castagneux, se sont reproduits sur le site.

IP9– Permettre le nettoyage des chardons

Priorité 2	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						

Annuelle ? 2 j Fct

Aucun traitement chimique des chardons n'a eu lieu cette année.

Un travail a été réalisé cette année avec le Syndicat Mixte du Lay pour envisager la mise en place d'un

pâturage sur les digues du secteur de Triaize. La réflexion va se poursuivre en 2022.

Les digues de Champagné-les-Marais, Puyravault, Sainte Radégonde ont été broyée dernière semaine de mars puis fauchées dernière semaine de juin 2021.

Les digues de la partie Charentais ont été broyées autour du 15 juillet 2021. Ces dernières n'avaient pas été broyées depuis plusieurs années. Une démarche visant à encadrer l'entretien des digues est en cours avec le Conseil départemental et l'Unima.

6. *Connaissance et suivi continu
du patrimoine naturel (CS)*

CS1 – Poursuivre l'inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	12j	RNN/EXT	Fct

Ce suivi RNF a été réalisé en 2021. Le suivi a été réalisé sur les 5 stations définies initialement par le protocole (pointe de l'Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud) et sur la nouvelle station périphérique à la RNN sur la Prée Mizottière (CEL).

Le suivi post travaux dans le cadre du programme Life Baie de l'Aiguillon a été mené au printemps 2021. Ils'agissait de repasser sur les stations échantillonnées lors de l'étude pré travaux afin d'évaluer la recolonisation des surfaces restaurées. Le rapport est en cours de rédaction par Jérôme Jourde (Liens).



Suivi de la macro faune benthique post travaux dans le cadre du Life baie de l'Aiguillon (D1)

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Ponctuelle	5 j / an	2 j	RNN/EXT	Fct

Cette action était prévue pour la fin du plan de gestion. Cependant, une cartographie des prés salés par télédétection suivant la classification des habitats Natura 2000 est en cours à l'échelle du Parc Marin par le bureau d'études ISEA. A noter que les regroupements phytosociologiques de la classification utilisée par le bureau d'étude manque de finesse pour une utilisation locale : plusieurs associations d'espèces distinctes peuvent menées à une même classe d'habitat. D'autre part, des erreurs de télédétection nécessitent de retravailler la cartographie en cours : en comparant la classification de 2015 (réalisée sur l'intégralité de la RNN sur le terrain) et celle de 2020 par télédétection, 31 % coïncident parfaitement, 28 % pas du tout, le reste étant des classifications flexibles. Il serait nécessaire d'évaluer si les différences de classe sont liées à une évolution des habitats ou s'il s'agit d'erreur de classification.

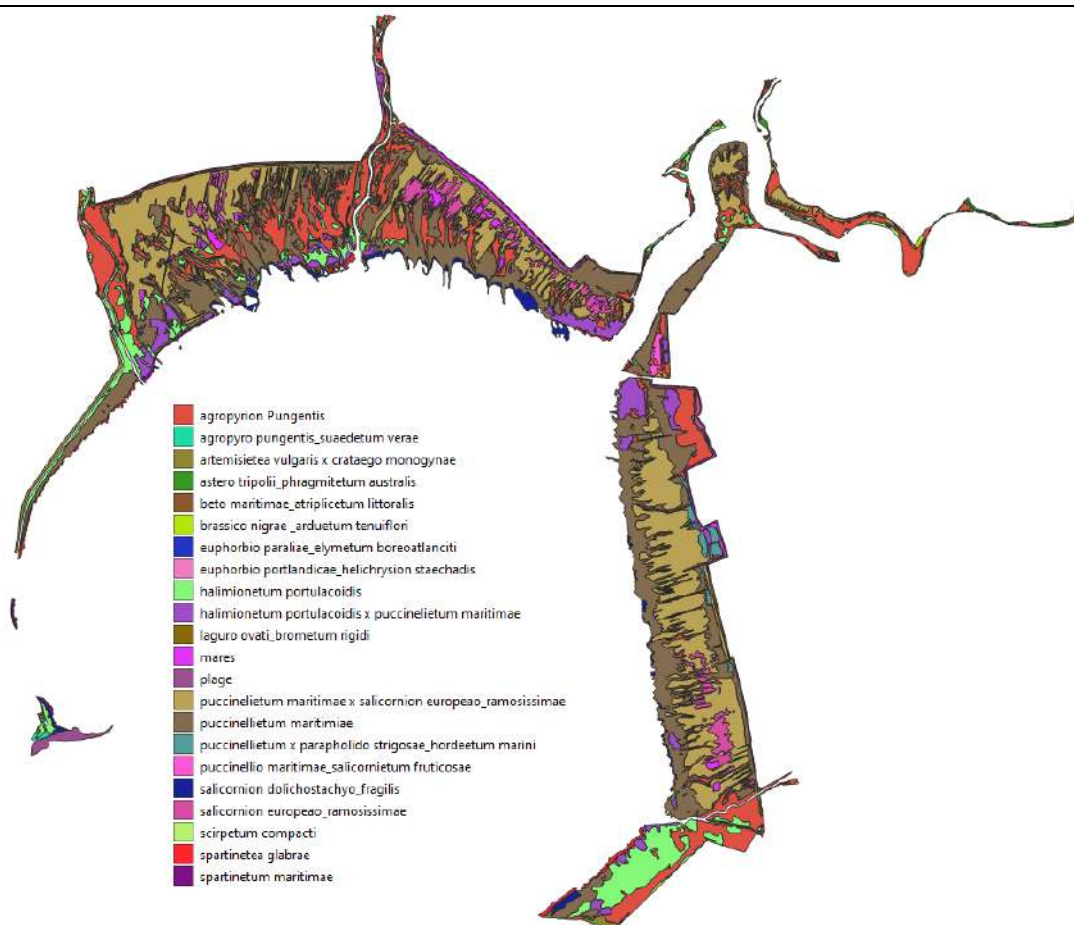


Figure : Classifications de l'habitat par télédétection (travaux ISEA, 2021)

CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Tous les ans un référencement cartographique des surfaces agricoles réellement fauchées est réalisé, par drone depuis 2020. Le temps relatif à ce suivi est intégré à l'opération IP2.

CS4 – Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Printemps/été	15 j/an	30 j	RNN	Fct

Ces suivis ont été réalisés dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel littoral de Réserves Naturelles de France et de manière concomitante avec l'ensemble des sites engagées dans cette démarche avec RNF, notamment les réserves du golfe du Morbihan / Séné, d'Arès, de la baie de Saint-Brieuc et du site du Mont-Saint-Michel. Depuis 2021, Jean-Pierre Guéret est co-animateur avec Anthony Sturbois (RNN St Brieuc) de l'atelier 'fonctions écologiques des prés salés pour l'ichtyofaune'.

En 2021, cette action s'est également déployée à l'échelle du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis dans le cadre du projet CoEHCO piloté par la LPO sur ce volet. Ainsi une formation s'est déroulée en baie de l'Aiguillon en mai 2021 (cf action MS36). Clara Ortu a été recrutée en volontaire service civique pour accompagner la mise en place de ce suivi.

Ainsi, 3 sessions de pêche ont été réalisées en mai, en juillet et en septembre sur les sites d'Esnandes, de Puyravault, de Triaize et un site complémentaire de la pointe d'Arçay. Le protocole complémentaire de suivi sur les proies potentielles (barbers) et le zooplancton ont également été réalisés. Les données sont en cours d'analyse pour alimenter l'évaluation du plan de gestion sur ce volet.



CS5 - Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	Annuelle	4 j / an	4 j	RNN/EXT	Fct

Cette action est partiellement en lien avec les travaux cartoEHCO menés par le PNM et la recherche des espèces patrimoniales sur le secteur de la Pointe de l'Aiguillon (action CS 2).

Par ailleurs, dans le cadre du Life, la cartographie de la végétation de la Pointe de l'Aiguillon a été réalisée (à l'échelle du projet d'APPB).

INVENTAIRES DES HABITATS NATURELS DU SITE DE LA POINTE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON

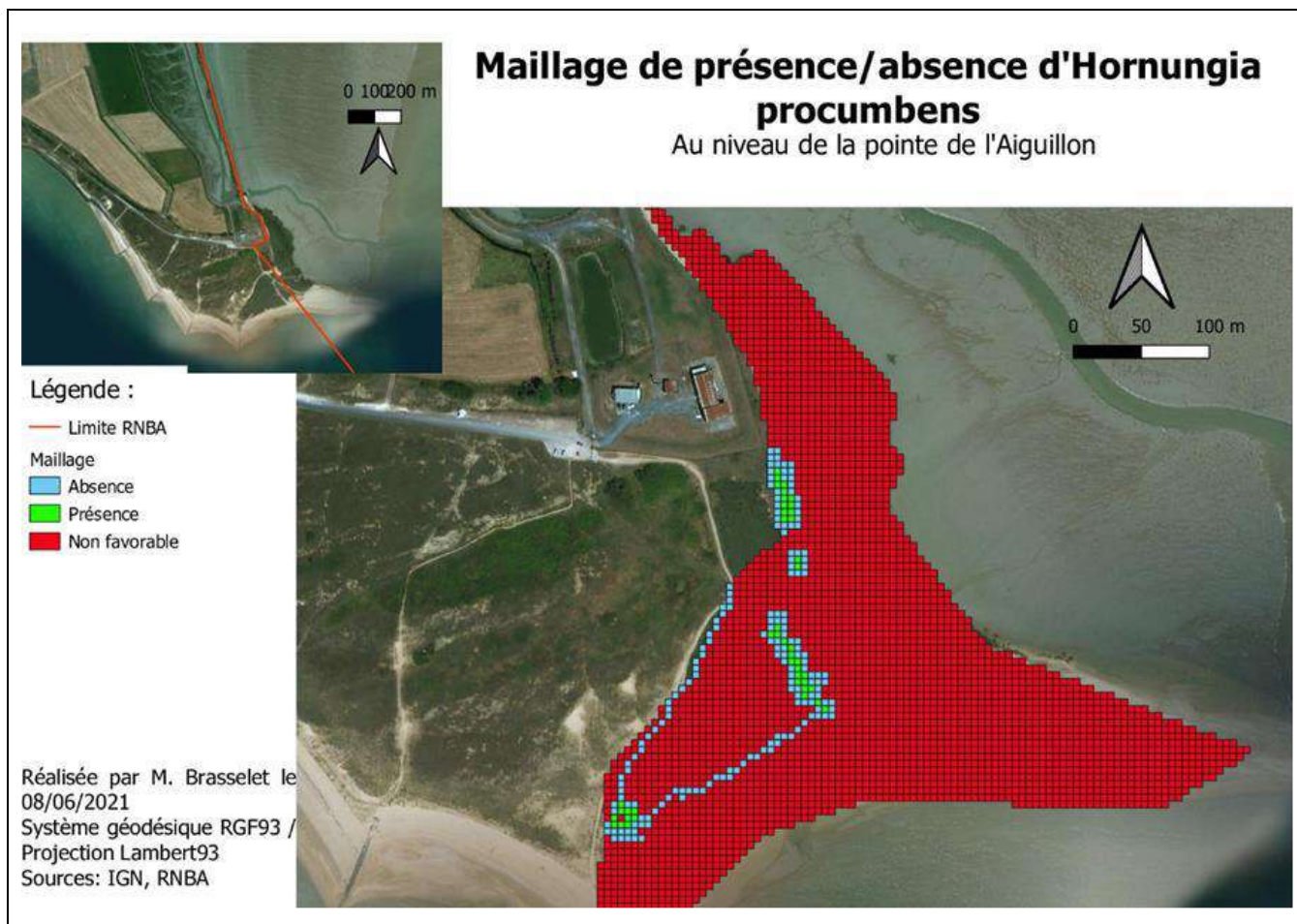


Cartographie simplifiée des habitats (2021)

© Marc Mazurier

La liste d'espèce végétale de la réserve a également été mise à jour au travers des prospections par Mathis Brasselet, stagiaire de DUT sur l'Oenanthe de Foucaud et de Thibault Lefort, botaniste LPO, remontant le nombre d'espèces à 130 au minimum.

Une nouvelle espèce, *Hornungia procumbens*, vivant sur la zone de transition entre le haut des prés salés et les dunes a été découverte. Elle est en danger critique d'extinction en Pays de la Loire et recouvre actuellement 311m² sur la Pointe de l'Aiguillon. Un suivi sera annualisé afin d'étudier l'évolution de sa distribution spatiale, suite à la fermeture d'un sentier.



CS6 - Suivre le dérangement des oiseaux d'eau

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	5 j	RNN/EXT	Fct

Un programme de suivi du dérangement des oiseaux d'eau a été lancé par le Parc Marin en lien avec l'OFB. Ainsi un test du protocole a été réalisé durant l'hiver 2020-2021. Il sera reconduit sur l'hiver 2021-2022. Le suivi se réalise à la Pointe Saint Clément et est réalisé par l'OFB (DRASS-BMI).

CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	48 j / an	48 j	RN, ONCFS, FDC85, LPO	Fct/Ext

L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et alimente l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de RNF-OFB (volet limicoles) et Wetland International.

Dans un contexte COVID particulier, l'ensemble des comptages mensuels ont pu être maintenu. Tous les comptages mensuels sont réalisés par le personnel de la réserve avec l'aide des services départementaux 85 et 17, de l'OFB, de la fédération des chasseurs 85 et de la LPO. Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par l'équipe de la réserve et est disponible sur le site internet de la réserve.

Une compilation des données historiques (depuis 1977) sera réalisée dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion en cours.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon, soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions du Conservatoire du littoral : au Curé et à la Prée Mizottière (ces deux sites étant des reposoirs de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

LES ANATIDES

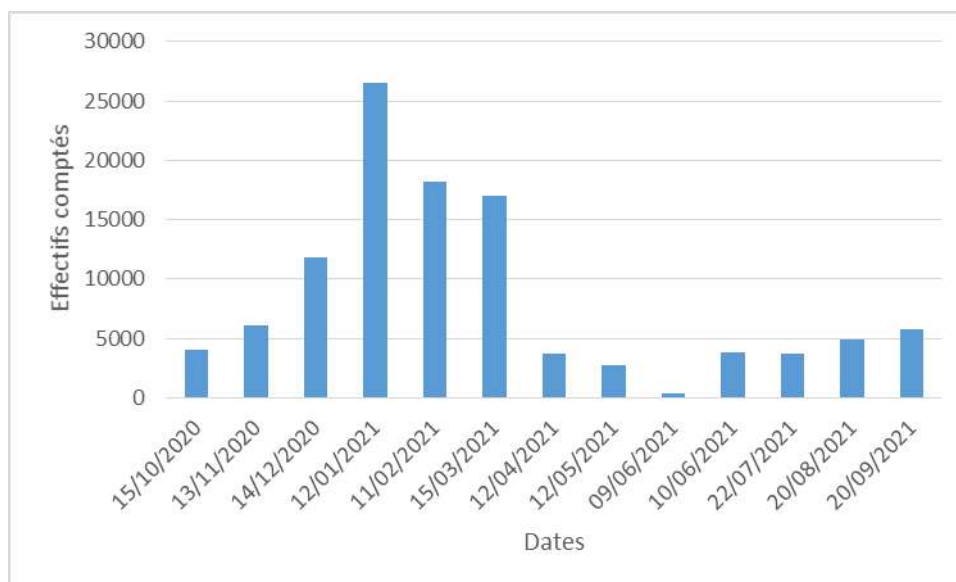


Figure 6 : Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés (Figure 6) progressent au cours de l'automne pour atteindre près de 26 000 individus en janvier 2021. A partir de mars, les effectifs ont diminué très rapidement.

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 3).

Tableau 2: Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2017 à 2021.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-21	Janv-20	janv-19	janv-18	janv-17	Rang 2020**
Tadorne de Belon	2500	10178	12847	12944	10511	11954	1
Canard siffleur	14000	692	1709	104	3430	3090	3
Sarcelle d'hiver	5000	1360	2911	2222	2918	2600	10
Canard colvert	53000	3420	5572	7960	6420	4726	4
Canard pilet	600	2638	1097	890	2783	993	1
Canard souchet	5200	1176	1015	145	154	40	>10
Oie cendrée	9600	978	1250	945	399	1523	8
Bernache cravant	2100	6058	7846	3985	5921	6422	8

* : Seuil WI 2018 in Gaudard C., Quaintenne G., Dupuy J. (2018) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 24, et Annexes pp. 104, Rochefort.

** Rang 2021 issu des synthèses WI non disponible au 28/10/2021

LES LIMICOLES

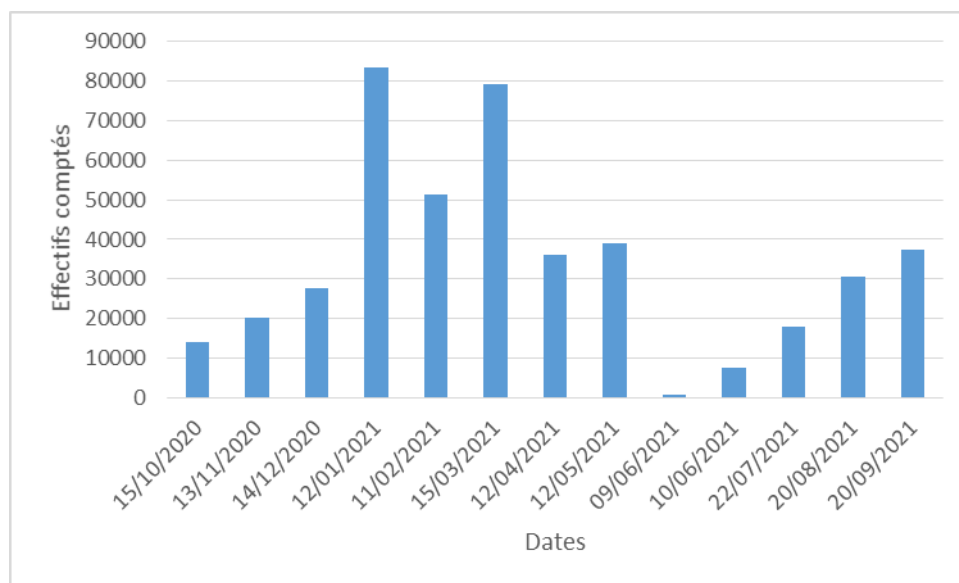


Figure 7 : Evolution mensuelle des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs de limicoles (Figure 7) sont variables entre septembre 2019 et septembre 2020 avec plus de 83 000 oiseaux en janvier 2021 et à peine 600 en juin 2021.

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles (Tableau 4).

Tableau 3 : Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier de 2017 à 2021.

Comptage mi-janvier	Seuil WI*	Janv-21	Janv-20	janv-19	janv-18	janv-17	Rang 2020**
Avocette élégante	940	8194	11255	8607	8111	7928	1
Pluvier argenté	2000	2650	3529	4878	2310	1717	4
Grand Gravelot	540	72	205	118	26	10	>10
Barge à queue noire (isl)	1100	6161	11672	5920	5981	7326	2
Barge rousse	1500	1097	1197	1677	1275	2094	2
Courlis cendré	7600	947	2068	971	882	1548	>10
Chevalier gambette	1800	304	67	630	335	414	5
Bécasseau maubèche (isl)	5300	8834	12054	13180	10260	11640	1
Bécasseau variable	13300	34250	22580	30720	27156	31415	4

* : Seuil WI 2018 in Gaudard C., Quaintenne G., Dupuy J. (2018) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 24, et Annexes pp. 104, Rochefort.

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN/CA85	Fct

Cette action n'est pas réalisée de façon formelle. Cependant, des observations concernant les dates de fauche et autres évènements sont consignées (dates de fauche ou broyage, pâturage, ...).

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	9 j	RNN	Fct

Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones en comptages décennaires depuis 2020 sur la Prée mizottière et les Vrillandes. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des limicoles au printemps et canards (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, etc.) ainsi que des passereaux (pour la prée mizottière).

Le secteur de l'épine aménagé cette année fera l'objet des mêmes suivis à partir de 2022 (cf action IP8).

CS10 – Suivre la salinité

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	20 j	RNN	Fct

Action LIFE

Dans le cadre du LIFE, des sondes ont été placées sur 3 chenaux et 2 fleuves (Chenal Vieux, Canal du Curé, Canal de Luçon, Lay, Sèvre niortaise) ainsi qu'en mer (bouée d'eau saine de la Sèvre et bouée bâbord du Lay) pour suivre la salinité et la température. Les stations sont suivies à la fréquence d'acquisition de 10 minutes. Le rapport portant sur le suivi à haute fréquence des températures et salinités des masses d'eau publié en mars 2020 a permis d'opérer un choix des stations à garder pour un suivi à long terme de la salinité en baie de l'Aiguillon. Ainsi, les sondes situées sur le Chenal Vieux, le Canal de Luçon et le Canal du Curé ont été retirées en septembre et en octobre 2020.

La sonde installée sur la bouée du chenal du Lay a été perdue (la bouée de chenal a disparue (n°18) ainsi que le support de sonde et la sonde).



Changement de la sonde située sur la Sèvre niortaise – Pont du Brault.

CS11 – Suivre la qualité de l'eau

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	10 j	RNN, ONCFS	Fct

Une sonde télétransmise a été installée en mars 2021 sur la Sèvre niortaise (bouée d'eau saine) par le Parc marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, en partenariat avec la Réserve de la baie de l'Aiguillon. Cette sonde mesure toutes les 10 minutes les principaux paramètres physico-chimiques qui caractérisent le milieu : la température, la salinité, la turbidité, l'oxygène dissous, la chlorophylle a. Le personnel de la réserve assure le nettoyage et l'entretien de cette sonde.



Sonde du PNM installée sur la bouée d'atterrissage de la Sèvre avec les phares et balises

Bouchon vaseux

Le bouchon vaseux présente la particularité d'être très concentré en matière en suspension, et facilite la détection d'eutrophisants, pesticides et autres polluants. Cet « écosystème » naturel peut devenir une source d'émission de CO² et méthane à l'embouchure de la baie de l'Aiguillon. Le rapport IFREMER dans le cadre du LIFE avait indiqué des mesures d'O² proche de l'hypoxie sur certains secteurs à l'embouchure de la Sèvre, ne permettant presque pas le développement d'êtres vivants. A titre exploratoire, le bouchon vaseux de la Sèvre niortaise a été suivi afin de le localiser et de mesurer son étendue en vue de dimensionner les prélèvements d'un futur projet post-LIFE sur la qualité de l'eau. Des prélèvements d'eau ont été réalisés tous les 50 m autour du pont du Brault, avant et après les forts apports en eau douce du bassin versant en septembre afin d'y mesurer la matière en suspension. Très localisé sur moins de 500 m en juillet, le bouchon vaseux s'étend sur plus d'un kilomètre à l'automne et présente des MES plus de 12 fois supérieures aux mesures de juillet. Ces premiers résultats permettront d'orienter les localisations des zones de prélèvement futures.

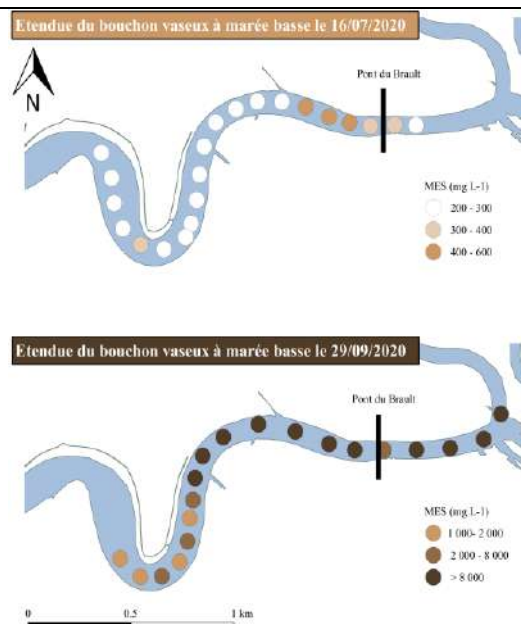


Figure : Mesures de la matière en suspension (MES) dans la Sèvre niortaise afin de localiser le bouchon vaseux en été et à l'automne.

Action LIFE

De février 2017 à janvier 2019, les mesures hydrologiques ont été réalisées tous les 15 jours à marée basse sur les cinq émissaires principaux du bassin versant (Chenal vieux, Canal de Luçon, Canal du Curé, Sèvre Niortaise, et Lay) et à marée haute sur trois points côtiers (bouées Sèvre et Lay et filière) par le Laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée. Ces mesures *in situ* sont conjointes aux mesures quantitatives de débit aux cinq exutoires sélectionnés (Le Lay (fleuve), Chenal Vieux, Pointe aux Herbes, Sèvre (fleuve) et Le Curé).

Les principaux paramètres mesurés sont : la température, la salinité, l'oxygène dissous, le carbone dissous et particulaire, l'azote dissous et particulaire, le phosphore dissous et particulaire, les nitrates et phosphates, le pH et l'alcalinité de l'eau. Des mesures phytosanitaires ont été réalisées d'août 2017 à janvier 2019.

Le rapport final sur la variabilité spatio-temporelle des nutriments et du carbone et flux associés le long d'un continuum terrestre-aquatique a été publiée en janvier 2020.

Afin de valoriser les données et les vulgariser auprès des élus et professionnels du territoire, une personne a été recrutée en CDD pour 6 mois, de juin à décembre 2020. Quatre posters (dont une également en version anglaise) et trois lettres d'information ont été édités dans le cadre de ce contrat. Des présentations des résultats de l'étude ont été faites en octobre 2020 auprès des mytiliculteurs, et en novembre 2020 auprès de plusieurs associations de protection de la nature et de l'environnement.

Afin de rédiger un document de synthèse et finaliser la rédaction du vademecum sur la gestion de l'eau (documents attendus dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon), une personne sera recrutée en fin d'année 2021 pour 4 mois. Elle aura également pour mission d'élaborer un programme de recherche et de surveillance de l'eau basé sur l'évaluation des actions menées au cours du plan de gestion de la réserve arrivant à terme et en prévision du prochain plan de gestion 2023-2032.

N.B. Le temps de travail correspondant à cette action comprend les sorties en bateau et intègre donc du temps de travail du SD85.

CS12 – Suivre les débits										
Priorité 1	Années									
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	Période									
	Temps prévu									
	Temps réalisé									
	Qui									
	Coût									

										Annuelle	5 j / an	6 j	EPMP/RNN	Fct
L'OFB, en tant que bénéficiaire associé du LIFE porte le volet qualitatif, l'EPMP (Etablissement Public du Marais poitevin) porte le volet quantitatif. L'IFREMER assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, chargé du volet scientifique. Une convention cadre fixe le rôle de chacun. Les sondes de mesures de débit ont donc été acquises et mises en service en mars 2017 sur le Lay (EPMP) et sur la Sèvre niortaise (OFB). L'équipe de la réserve naturelle assure un contrôle de surveillance des dispositifs en place. Le courantomètre du Lay s'est détaché de la pile du pont (11 mars 2021) ou il était fixé. Ces 2 installations ont été retirées le 3 aout 2020 et n'ont pas été réinstallées Le rapport final de l'IFREMER sur ce sujet a été rendu à l'EPMP en juillet 2021, avec un complément en aout 2021. Il fera l'objet d'une présentation aux partenaires le 12 octobre 2021.														

CS13 – Suivi de la progression sédimentaire															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct
Action LIFE															
Ce suivi est inclus dans l'action LIFE 'crassat' A1, C1, D1. Une nouvelle cartographie LiDAR va être réalisée dans le cadre du programme LIFE à l'automne 2021.															

CS14 – Suivre photographiquement le paysage															
Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct
Cette action n'a pas été réalisée en 2021. Cette action ne sera plus mise en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion et sa pertinence sera évaluée pour le prochain. Néanmoins, dans le cadre d'un Master 1 avec le LIENSs, Laura Olivier a réalisé une étude de l'évolution du schorre et de la limite de végétation depuis 1950 à partir d'images aériennes. Le gain de surface a varié dans le temps et l'espace suivant les activités anthropiques. La partie Ouest de la baie (St Michel en l'Erm) atteint sa vitesse d'expansion maximale entre les années 2002 et 2006 avant de progressivement diminuer jusqu'en 2020. La zone au Nord (Triaize et Champagné les Marais) présente une alternance de périodes à fortes expansions (>40000m²/an) et d'expansion moindre (<25000m²/an) avec un pic d'expansion sur 1977-1998. L'Est (Charron) atteint sa vitesse d'expansion maximale (43524m²/an) durant la période 2002-2006 avant de progressivement diminuer jusqu'à atteindre le tiers de sa vitesse entre 2015 et 2020. La partie Sud-Est (Esnandes) possède ces vitesses d'expansion les plus fortes durant la période 1998 – 2002 (17942 m²/an) puis celles-ci diminuent avant de doubler de surface par rapport à la période précédente entre 2015 et 2020. Cette augmentation maximale sur St Michel pourrait être expliqué par : (1) le caractère non linéaire du trait de végétation dans cette zone par rapport aux autres, (2) la présence de la digue de 1972 se comportant comme un piège à sédiment, (3) la forme de la baie héritée des anciens polders, (4) des apports sédimentaires plus importants de par la proximité de l'embouchure.															

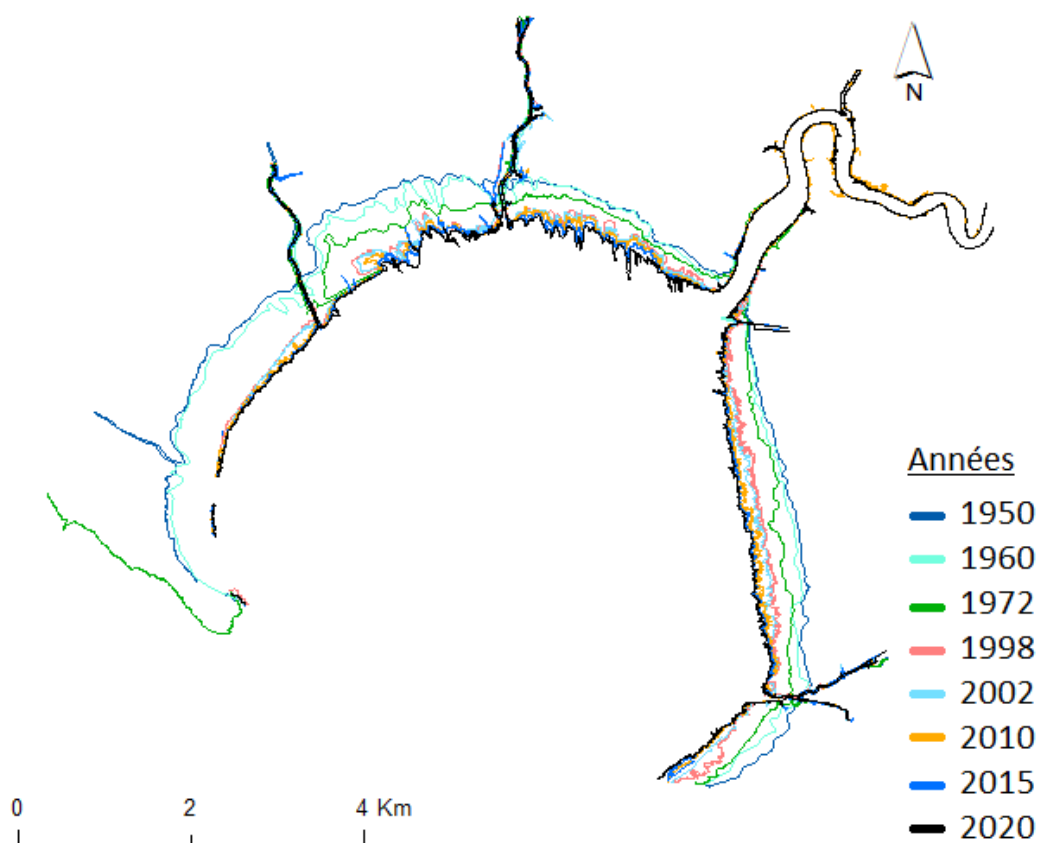


Figure : Evolution de la limite du schorre de 1950 à 2020 sur la RNN baie de l'Aiguillon.

CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Œnanthe de Foucaud

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	10 j	RNN	Fct

Un inventaire de l'espèce a été réalisé en juin et juillet 2021 par Mathis Brasselet, stagiaire. Ce suivi a permis de mettre à jour les données sur la répartition spatiale de l'espèce au sein et en dehors de la Réserve. Il a été déployé sur la Sèvre niortaise (zone de suivi historique) et étendu sur la rive hors réserve de la RNN puis à l'ensemble des chenaux de la baie (Raque, Vieux, Canal de Luçon, Canal du Curé et de Villedoux). Aucune nouvelle station n'a été contacté sur ces nouvelles zones prospectées mais les stations historiques sur la Sèvre niortaise se sont maintenues. L'espèce est présente seulement sur la partie vendéenne de la Réserve, sur la rive droite de la Sèvre Niortaise, du canal de l'Épine à l'ancien pont du Brault. En dehors de la réserve, de nouvelles stations ont été recensées sur la partie charentaise de la Sèvre niortaise (rive sud). Globalement, si les stations sont toujours existantes, les densités sont plus faibles qu'en 2014, mais rejoignent les chiffres de 2012 et 2013/

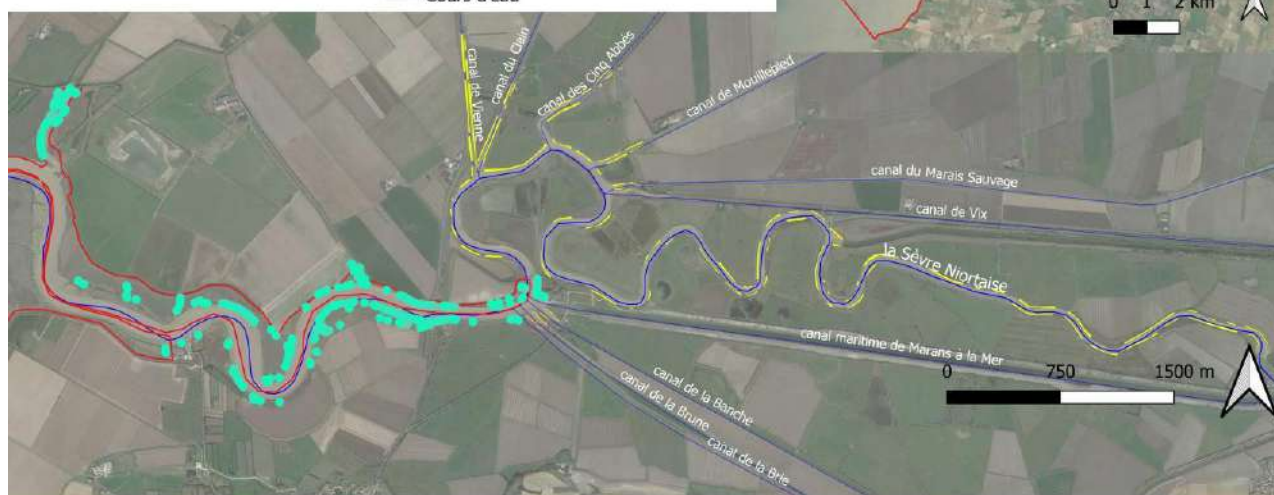
Une caractérisation des stations (type d'habitat, densité) a été effectuée, ainsi qu'une révision du protocole afin de noter systématiquement les zones prospectées sans contact détecté. Les données historiques ont été homogénéisées et le tout a été transféré aux CBN (Brest et Nouvelle-Aquitaine).



Touffes d'*Oenanthe foucaudii*

Répartition d'*Oenanthe foucaudii* au sein de la RNN et aux alentours

- *Oenanthe foucaudii*, prospection en bateau
- *Oenanthe foucaudii*, prospection à pied
- Limite RNN
- Sèvre niortaise
- Cours d'eau



Réalisée par M. Brasselet le 19/07/2021. Système géodésique RGF93 / Projection Lambert93. Sources: IGN, BDtopage, RNBA

Répartition d'*Oenanthe foucaudii* au sein et en bordure de la RNN

CS16 – Suivre les populations de micro mammifères

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

Suivi chiroptère

Aucune action n'est annoncée dans le plan de gestion sur le suivi des chiroptères mais depuis 2019, 4 stations d'enregistrements des chiroptères sont suivies dans la RNN dans le cadre du suivi national Vigie Chiro où le PNR est le coordinateur localement de la remonter des données de terrain. Ces stations localisées en bordure de prés salés de la Pointe de l'Aiguillon, de Champagné les marais et deux sur la Pointe Saint-Clément (carrelet pédagogique d'Esnandes et mizottes) ont pour but d'améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères. L'une des deux dernières stations sera à terme retirée, mais actuellement, aucun enregistrement simultané ne permet d'identifier le meilleur emplacement. Un enregistreur est déposé une nuit sur chaque station en milieu et fin d'été. Les données sont ensuite visualisables sur le site de Vigie-chiro du MNHN sous réserve d'avoir une connexion internet le permettant...

CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Suivi des passereaux nicheurs

Le protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon a été mis en œuvre au printemps 2017.

Le but de ce suivi est d'évaluer les tendances des populations de passereaux nicheurs sur le long terme (10 ans) et de caractériser les habitats à enjeux pour les principales espèces avec une plus grande exhaustivité que les points STOC (échantillonnage plus important 116 points vs. 30). Il est prévu à partir de 5 années de suivi, de comparer les estimations de tendance de population avec les 2 échantillonnages afin de juger du nombre de points d'écoute nécessaire pour un indicateur fiable des tendances de population.

Le protocole consiste à réaliser 2 fois par an des points d'écoute de 5 min et de reporter l'ensemble des mâles chanteurs sur un rayon de 150 m. L'observateur note également pour chaque observation différents paramètres : nébulosité (en %), la force et la direction du vent (anémomètre km/h). Deux passages sont réalisés début avril et mi-mai au lever du soleil. Une analyse d'une partie des données est prévue en fin d'année 2021 pour comparer les effectifs de gorgebleue nicheurs avec d'autres suivis et permettra potentiellement de réajuster le protocole pour une meilleure efficacité.

Suivi de la Rousserole turdoïde

Un premier passage sur la Sèvre niortaise a été réalisé en canoë le 12 mai, de l'Ecluse de Marans jusqu'au Pont du Brault. En complément, un passage à pied du Port du Corps de Garde jusqu'au Pont du Brault a été fait le 28 mai. Un mâle chanteur a été recensé dans une roselière proche du Pont du Brault.

Un deuxième passage en canoë a eu lieu le 11 juin, suivi d'un passage à pied le 15 juin pour le secteur non prospecté en canoë. Un mâle chanteur, potentiellement un deuxième, a été entendu dans une roselière au niveau des Ecluses du Brault plus en aval de celui détecté au premier passage.

Suivi du Gravelot à collier interrompu

En 2020, un nouveau protocole a été mis en place afin de standardiser les données pour une analyse postérieure à l'échelle du PNM/façade atlantique.

En 2021, en concordance avec ce protocole, six passages ont été réalisés chaque mois du 13 avril au 15 juillet sur la Pointe d'Arçay et la Pointe de l'Aiguillon. En parallèle du suivi des couples nicheurs, un suivi dérangement a été réalisé à l'échelle du PNM afin d'identifier les facteurs d'influences du Gravelot à collier interrompu. Des premiers résultats descriptifs pour 2021 permettent de calculer un indice comparable d'année en année et à l'échelle régionale du PNM à partir de la saisie des données avec code.

Pour cette année, les effectifs catégorisés par passage montrent une grande variabilité du nombre d'individus au cours de la saison de reproduction, indiquant des flux d'individus, notamment en juillet, avec un afflux d'individus sur le site de la Pointe de l'Aiguillon. De mai et juin, ce sont entre 5 et 10 reproducteurs qui sont

présents et qui ont été comptabilisés à partir d'un indice relatif d'abondance sommant les couples et individus seuls comptés. Cet indice facilement calculable pourra être calculé et comparé entre 2020 et 2021 et à l'avantage d'apporter un intervalle min/max plutôt qu'un effectif compté. Pour une plus grande finesse dans les estimations, il sera nécessaire de développer une approche statistique afin de corriger le nombre de reproducteurs par une probabilité de détection imparfaite. Cette méthode permettra également de mieux évaluer l'émigration.

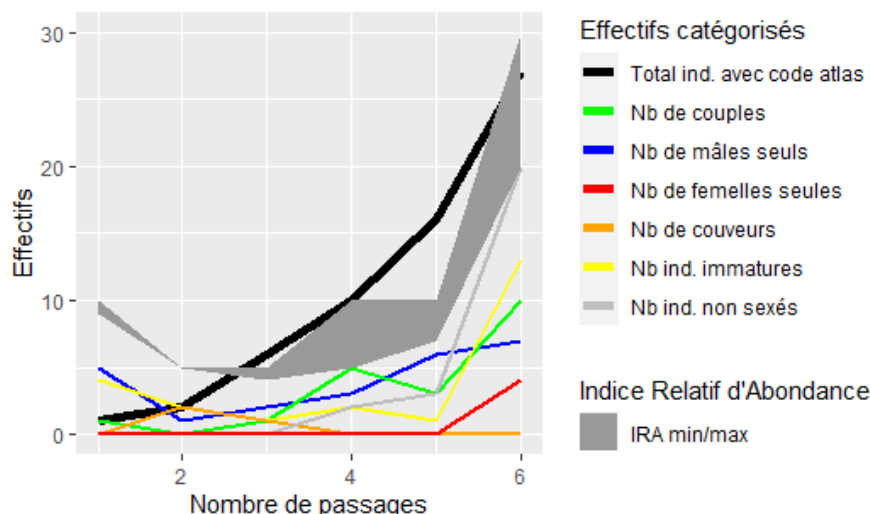


Figure : Effectifs comptés en 2021 sur la Pointe de l'Aiguillon

Suivi des limicoles et anatidés nicheurs (enquête nationale)

En 2021, une nouvelle enquête nationale (LPO-OFB) a vu le jour pour estimer le nombre de reproducteurs chez les limicoles et anatidés de France, au travers d'une stratégie d'échantillonnage définie nationalement sur un maillage de 500 m pour les espèces communes à distribution étendue et des suivis spécifiques ont été réalisés pour les espèces particulières (à enjeu particulier, cryptique ou rare) comme les GCI. Six mailles ont été prospectées par l'équipe de la RNN sur 3 passages d'avril à juin afin de comptabiliser sur 20min minimum, les reproducteurs par espèce en indiquant un code atlas associé. Cette enquête s'étendant sur 2 ans, n'aura pas à être réitérée l'an prochain puisque les mailles ont été effectuées cette année. Elles le seront de nouveau en 2027. Ces données ont été transférées au coordinateur régional ayant en charge l'envoi au niveau national pour analyse et estimation des tendances de population.

Suivi des limicoles nicheurs du Marais poitevin

Cette enquête réalisée tous les 5 ans à l'échelle du Marais poitevin consiste à effectuer 2 à 3 passages sur l'ensemble de la zone humide et d'y géolocaliser tout individu reproducteur avec un code atlas et une typologie d'habitat associé. L'équipe de la RNN a en charge le circuit des digues délimitant la RNN ainsi que la prée mizottière. Cette enquête devant initialement alimenter l'enquête nationale avait été initiée en amont de celle-ci et nécessite un ajustement, notamment une étude de concert avec l'enquête nationale afin d'évaluer la complémentarité des deux enquêtes et d'en ajuster les protocoles de terrain.

CS18 – Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

Cette action n'a pas été engagée.

CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

Cette action n'a pas été réalisée. Une réflexion sur la mise en place du protocole sera menée dans le cadre du prochain plan de gestion.

Cependant, un inventaire des papillons de nuit a été réalisé cette année à titre exploratoire sur la RNN et pour alimenter l'atlas entomologique régional Loire-Atlantique et Vendée. L'inventaire a visé 5 sites entre juin et octobre, à hauteur d'un passage par site avec deux pièges. Il a permis d'établir une liste d'espèces sur la RNN, dans des habitats contrastés autant que possible comme les prés salés fauchés (mizottes de Triaize et de La Bosse) ou non (Pointe Saint-Clément), les dunes (APPB de l'Aiguillon) et semi-arbustive (haies en pied de digue de La Bosse et Pointe aux herbes).

161 espèces ont été identifiées en l'état, auxquelles s'ajouteront les espèces nécessitant dissection pour détermination sur la base des genitalia (prestation de Gérard Labonne). Les conditions météorologiques n'ont pas été idéales pour l'essentiel des chasses et l'inventaire devrait être réitéré en 2022 ou 2023 afin de compléter la liste d'espèce dans le cadre de l'atlas et en intervertissant les sites prospectés en fonction des dates de passage.

Sur la RN, plusieurs espèces remarquables et indicatrices des prés salés et autres marais salants ont été inventoriées : *Phalonidia affinitana*, *Pediasia aridella*, *Scopula emutaria*, *Apamea oblonga*, *Lacanobia blenna*, *Anarta stigmata*, *Heliothis maritima*. Sur l'APPB, ce sont des espèces liées aux milieux dunaires qui ont été listées : *Eublemma candidana*, *Polymixis argillaceago*, *Leucochaena oditis*, *Agrotis vestigialis*, *Agrotis graslini*.

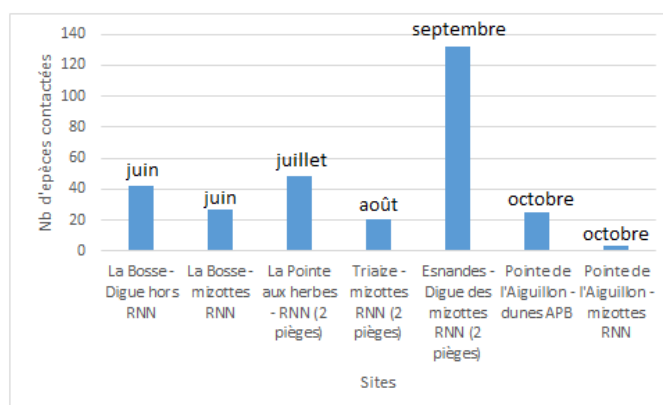


Figure : Nombre d'espèces contactées par secteur inventorié (nombre compilé par secteur sur la RNN et distingué par piège si piège posé sur site avec statut APB/hors RNN).

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/août	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Action réalisée. Les points STOC-EPS sont complémentaires au protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon. Une homogénéisation des données a été réalisée dans l'objectif de les bancariser, une réflexion sur la construction d'un module de bancarisation est en cours.

CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'OFB

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/juin	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée cette année suite à un problème de protocole. Une réunion est à prévoir avec les animateurs nationaux pour recalculer les points d'échantillonnages.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Juillet/sept.	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Un inventaire semi-quantitatif a été réalisé sur les mizottes par le GRETIA fin août 2020. Cette prestation a pour objectif de proposer à la réserve d'inventorier les orthoptères sur différents secteurs de la réserve (Pointe de l'Aiguillon, Transfo, mizottes de Triaize, mizottes de la Marina) et de mettre à jour la liste d'espèce de 2010. En 2020, 18 espèces ont été contactées, contre 28 en 2010. Il a été mentionné cette année quelques improbabilités de présence pour 6 espèces mentionnées en 2010 du fait de l'habitat et de l'air de répartition incohérents avec la RNN. Les prés salés à Puccinellie, majoritairement fauchés, sont peu diversifiés et très peu abondants en orthoptères. Seul l'Œdipode des salines, présente un intérêt patrimonial dans le pré salé et a été peu contacté, essentiellement dans de petits patchs de végétation plus basse à obiones entre les peuplements d'asters, voire sur les petites taches de vasières. La diversité tient essentiellement aux petites surfaces de pelouses dunaires qui hébergent une espèce remarquable qui n'avait pas encore été notée au sein même de la réserve : le Criquet des dunes (*Calephorus compressicornis*). Les digues apportent peu de richesse supplémentaire par leur mode de gestion actuel (broyage trop fréquents sur de très vastes surfaces continues, localement suivi, de surcroît, d'un pâturage ovin) alors qu'elles offrent des habitats originaux pour de nombreuses espèces qui ne pourraient sans doute aucunement coloniser les milieux intertidaux. D'autres invertébrés ont également été listés en dehors du protocole orthoptère. A l'issue de cet inventaire, un protocole de suivi des communautés d'orthoptères des digues a été proposé afin d'utiliser les orthoptères comme indicateurs de la gestion de ces espaces afin d'évaluer l'impact de la fauche, du broyage ou du pâturage.

CS29 – Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											.	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Il n'y a plus de traitements contre les moustiques sur la réserve. Les départements ayant repris la compétence de l'EID, un suivi est réalisé sur la partie 17.

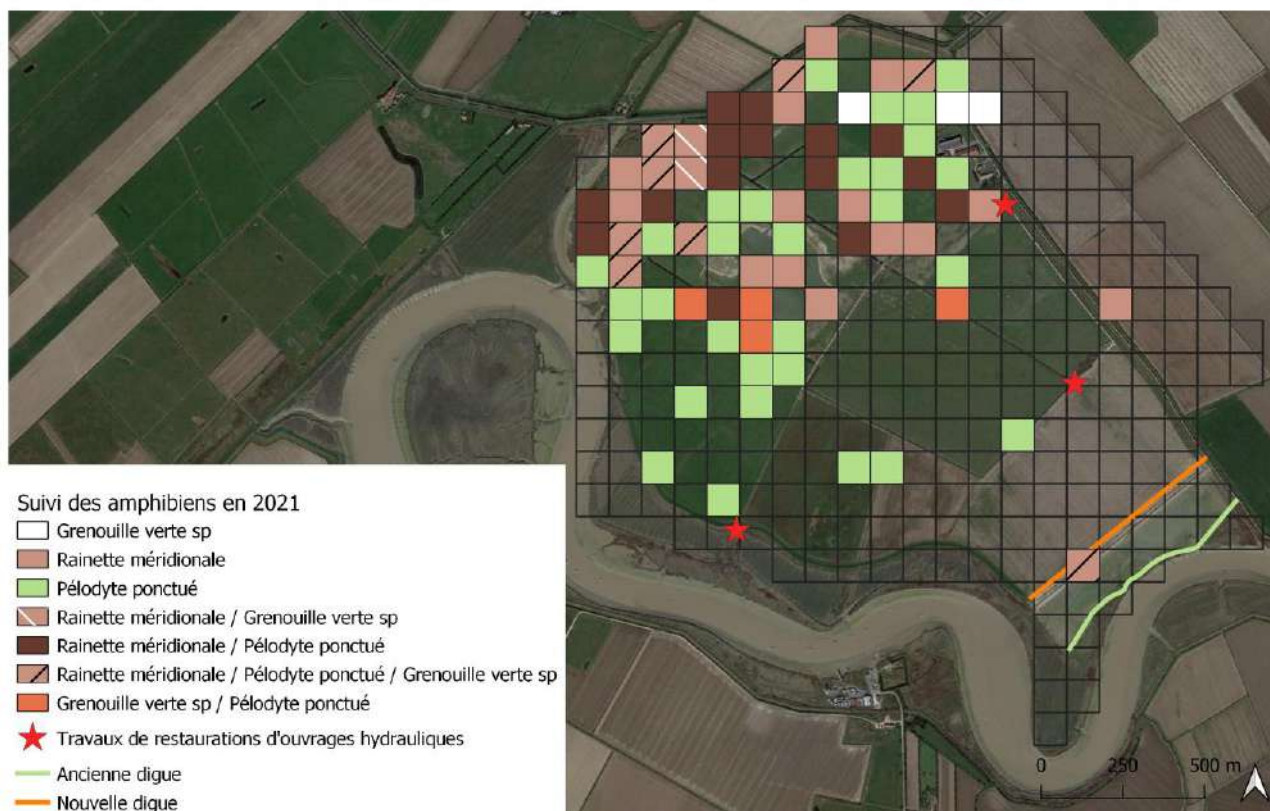
CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avril/août	4 j / an	5 j	RNN	Fct

Action LIFE

En 2021, le protocole de suivi de la présence des différentes espèces de batraciens par mailles de 100 m sur la Prée Mizottière a été poursuivi. Cette action est réalisée dans le cadre du LIFE baie de l'Aiguillon.

Suivi des amphibiens sur le site de la Prée Mizottière



CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux – RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	5 j	RNN	Fct

Ce suivi RNF a été réalisé en 2021. Le suivi a été réalisé sur les 5 stations définies par le protocole (pointe de l'Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud), ainsi que sur la nouvelle station rajoutée sur le site de la Prée Mizottière (CEL). Cette dernière a pour vocation de suivre la recolonisation de la faune benthique dans la zone dépoldérisée dans le cadre du programme LIFE. CF action CS1

7. *Les activités de recherche (PR)*

PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	2 j	RNN	Fct

Action LIFE

L'étude de la production primaire consiste à évaluer la capacité d'un système à transformer une énergie externe (lumière et substances chimiques) en composés organiques qui serviront à alimenter les niveaux trophiques supérieurs. C'est donc la base de la chaîne trophique de l'anse de l'Aiguillon. Les travaux réalisés par DEGRE (2004), QUINTAINNE (2010), VIAIN (2011), ROBIN (2012) ont pu traiter en partie de cette thématique et notamment des capacités trophiques en lien avec les populations d'oiseaux.

Néanmoins, un traitement plus fondamental de l'anse de l'Aiguillon peut être abordé quant aux processus physico-chimiques en cours. Cette opération est directement rattachée à l'action LIFE « suivre de la qualité de l'eau » en partenariat avec l'IFREMER notamment via l'analyse des flux de carbone.

L'étude sur les flux de sédiments est accessible sur le site internet du LIFE (<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/download/1071329/>). Ces résultats apportent une information riche sur le fonctionnement de la baie de l'Aiguillon en relation avec ses différents affluents. Elle ouvre de nouvelles thématiques et partenariat avec le monde de la recherche.

Sur le volet sédimentaire, un passage Lidar a été réalisé en octobre 2021. Les données seront analysé par le LIEN'S de la Rochelle

PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Nov/fév	/	20 j	RNN	Fct

Action LIFE

Dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, une étude sur l'utilisation de la baie et des prairies humides périphériques par les canards hivernants a été entreprise. Cette étude vise notamment à améliorer les connaissances quant à l'utilisation fonctionnelle des zones de gagnages (alimentation) et de remises (repos) par les anatidés hivernants.

L'étude se divise en 3 axes :

Première question : quelles sont les zones d'alimentation les plus intéressantes pour les anatidés granivores ?

Les trois campagnes de terrain ont été réalisées (hiver 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019). Il s'agit de prélever 270 échantillons sur chacun des 5 sites à 3 reprises chaque hiver afin de déterminer le nombre de graine de chaque espèces présente et ainsi évaluer l'évolution du stock de graines disponible dans le temps. Cet échantillonnage a permis de caractériser la banque de graines en prés salés et en prairies humides, mais pas d'identifier les zones d'intérêt pour les anatidés. Pour ce faire, il aurait fallu disperser les points de prélèvements sur plus de 5 sites afin d'obtenir un gradient dans la variabilité des sites. Il en ressort tout de même que le Communal de Lairoux parait comme le site avec la banque de graines la moins attrayante en termes de ressources alimentaires (diversité, densité ou biomasse en graines) pour les anatidés alors que la RNR Marais de la Vacherie serait le plus attrayant des 5 sites échantillonnés. Au total, ce sont 82 genres en prairie humide contre 54 en prés salés. La diversité en genres est moins élevée sur Charron (pré salé) et Lairoux (prairie humide) que sur la Prée mizottière (prairie humide) et la Vacherie (prairie humide). Cependant, les dix genres les plus fréquents représentaient 25 % des genres en prairie humide contre 5 % en

pré salé, indiquant une dominance plus forte de certaines espèces en prairie humide qu'en pré salé. Les prés salés sont dominés par les genres *Salicornia*, *Puccinellia*, *Suaeda*, *Atriplex*, *Parapholis* et les prairies humides par *Trifolium*, *Ranunculus*, *Carex*, *Eleocharis* et *Polygonum*.

Deuxième question : que mangent les canards ?

Au cours des trois années, les chasseurs ont fourni 150 gésiers/jabots de différentes espèces d'anatidés granivores. L'ensemble des gésiers et jabots ont été analysés et le régime alimentaire par espèce a été caractérisé.

Tableau 3 : Régime alimentaire des anatidés prélevés en périphérie de la RNN baie de l'Aiguillon.

	Canard pilet	Canard souchet	Sarcelle d'hiver	Canard colvert	Canard chipeau	Canard siffleur
Prés salés	++	+	+	++	++++	++++
Prairies humides	+	++++	+++	++	0	0
Invertébrés	++	++	++	++	0	0
Débris végétaux	+	++	0	++	0	+++

Troisième question : où vont-ils manger ?

Depuis 2016, 53 oiseaux ont été équipés, 42 émetteurs ont permis de recueillir des données valides (les systèmes UHF rendent la récupération de données, aléatoire). Les données ont été analysées et ont apporté entre autre, des connaissances sur les zones utilisées de nuit et de jour chez la Sarcelle d'hiver, le Canard colvert et le Canard pilet. Les sarcelles ont également apporté quelques éléments sur leur zone de reproduction nordiques qui n'ont pas fait l'objet d'étude approfondies dans ce rapport. A l'échelle du Marais poitevin, l'un des principaux résultats montre la dispersion des individus sur les zones de gagnage la nuit vers les communaux pour les sarcelles (Magnils-Reigniers) ou des cours d'eau intérieur pour les colverts (dont 12 % en dehors du Marais poitevin), alors que les individus se regroupent sur les zones de la Prée mizottière, la RNN de Saint-Denis-du-Payré ou de la Baie de l'Aiguillon.

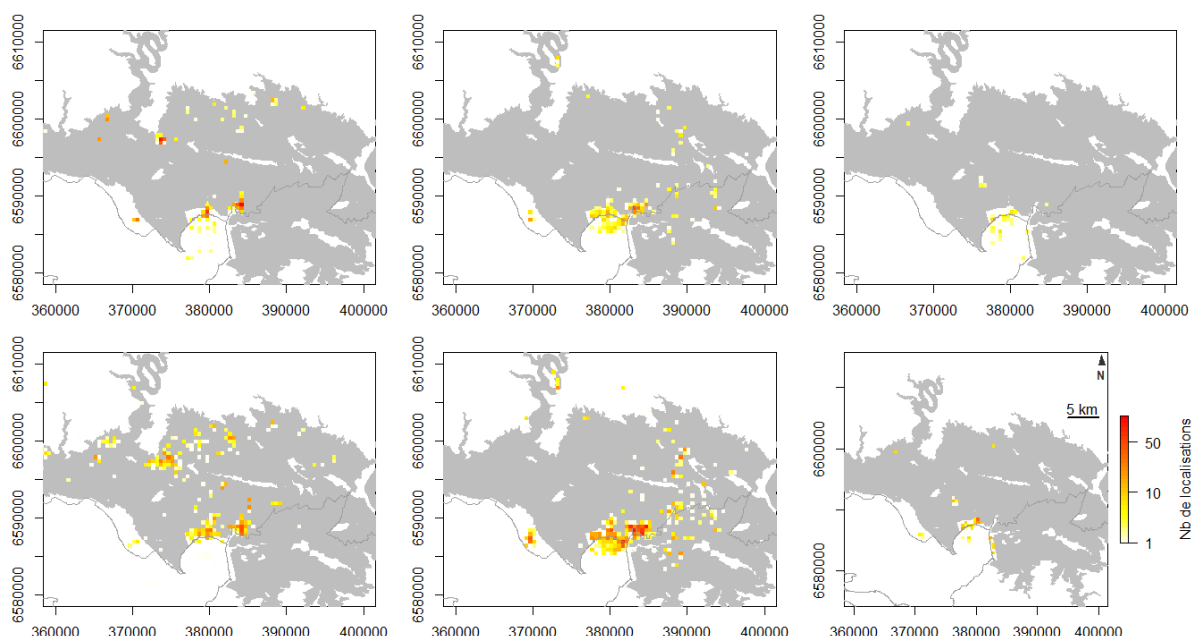


Figure : Distribution spatiale des anatidés suivis en hivernage sur les zones de remises de jour (haut) et de gagnage de nuit (bas) pour la Sarcelle d'hiver (colonne 1), le Canard colvert (colonne 2) et le Canard pilet (Colonne 3).

Malgré un grand nombre d'anatidés équipés de GPS, les problèmes techniques et contraintes de terrain ont limité l'approfondissement des analyses, notamment sur la sélection de l'habitat et l'estimation des domaines

vitaux. Il est donc prévu en 2021-2022 via les avancées technologiques de rééquiper des sarcelles dès le début de l'hivernage (autour de la mi-novembre) en plus grand nombre avec un paramétrage plus fin sur l'enregistrement des localisations GPS afin de répondre à ces questions pour définir des domaines vitaux comparables entre individus au cours de l'hiver et étudier la sélection de l'habitat plus en détail et quantifier les flux entre la RNN baie de l'Aiguillon et le reste du Marais poitevin.

N.B : Le temps consacré à cette action comprend le temps effectué des agents du SD85.

PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

En février 2021, la 18^{ème} campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle – CNRS). Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi.

Dans le cadre du suivi dérangement du PNM, le comportement alimentaire des limicoles par espèce est aussi réalisé à hauteur de 2 passages par mois sur la Pointe Saint-Clément depuis 2020 afin de mesurer l'impact des activités humaines sur le comportement des limicoles. Ce projet est actuellement en cours et devrait permettre de quantifier et lister les types d'activités humaines présents sur ce secteur.

PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

La réserve a participé notamment aux programmes suivants :

- Programme PEPPS sur la zone dépoldérisée de la Prée mizottière ;
- Projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone piloté par le LIENSs : ce programme devrait débuter en 2022 sur le volet benthique et carbone en partenariat avec le LIENSs et Ifremer ;
- Projet 'qualité de l'eau' : dans le prolongement du Life sur cette hématrique, plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents partenaires pressentis ;
- Projet de suivi de la dynamique des pointes sableuses de l'Aiguillon et d'Arçay est actuellement en réflexion avec le Syndicat mixte du bassin du Lay et l'ONF.

Les actions prévues en 2022 sont présentées en annexe 5

Les budgets réalisés 2020, provisoire 2021 et prévisionnel 2022 sont présentés en annexe 6 (LPO) et 7 (ONCFS/OFB).

Conclusion et perspectives

Le programme LIFE Baie de l'Aiguillon se poursuit jusqu'en juin 2022. Ces opérations, inscrites au plan de gestion mobilisent de façon conséquente le personnel de la réserve. Les autres suivis inscrits au plan de gestion devront être poursuivis également.

Un des objectifs du LIFE est de valoriser toutes les données acquises au cours de ces 5 années. Un travail de saisie et d'uniformisation des bases de données est à terminer avant le prochain plan de gestion. Au vu de ce nettoyage et sur l'ensemble des suivis de la réserve, il sera important de prévoir en 2022 un temps de réflexion sur le cycle de la donnée, notamment sur les outils à mettre œuvre pour fluidifier, sécuriser la bancarisation au regard du fonctionnement actuel afin d'assurer une meilleure valorisation de celle-ci. Une reformulation des problématiques de gestion motivant les suivis scientifiques jusqu'à présent réalisés est indispensable pour les redimensionner aux besoins d'acquisition de connaissances sur l'état écologique de la réserve et de pouvoir évaluer concrètement et plus directement l'impact des moyens de gestion mis en place pour la Conservation. L'articulation de ces suivis sur la réserve avec le développement de suivis nationaux de plus en plus nombreux sur des thématiques similaires entraînera probablement la refonte de protocoles localement dans le futur plan de gestion afin de gagner en efficience. L'appui de partenaires scientifiques l'intégration de la RNN dans des réseaux nationaux est à poursuivre afin de guider la réadaptation des suivis scientifiques de la réserve. Sans ces actions, la valorisation des données acquises depuis de nombreuses années sur les suivis de la réserve naturelle restera limitée. Certains suivis ont été identifiés comme prioritaires pour leur valorisation et devraient aboutir en 2022: la caractérisation de la fonction de nourricerie des prés salés, les tendances des populations de passereaux nicheurs, le suivi de la macrofaune benthique.

Des actions importantes engagées ces dernières années devraient aboutir dans l'année qui vient, notamment les travaux sur les prés salés et la pêche aux filets fixes.

L'évaluation du plan de gestion et l'étude d'ancrage de la réserve ont été lancées en septembre 2021 et doivent se clore en février 2022. L'année 2022 sera essentiellement consacrée à la rédaction du futur plan de gestion 2023 – 2032.

Annexe 1 : Bilan des opérations réalisées par priorité en 2021

	Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
Nb de jours prévus en 2021	357.5	148	166	671.5
Nb de jours réalisés en 2021	408	190	84	682

Annexe 2 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2021

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2021	Réalisée
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	1
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	15
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	10
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	12
CC5	Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	3	15	4
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	1
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	0
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	0
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	3
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	0
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	12
CS10	Suivre la salinité	1	5	20
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	10
CS12	Suivre les débits	2	5	6
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10	0
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	0
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4	10
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	20
CS18	Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu	3	5	0
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pr salé (carte de végétation) et des dunes	1	0	2
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	0
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	4
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	0
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	0
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	0
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	0

CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	0
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	0	5
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	5
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourricerie de poissons	1	15	30
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	5
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	2
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	9
EI1	Suivi de la migration prénuptiale de la barge à queue noire	3	10	0
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5	70
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	1
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	20
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	4
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	10
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15	10
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	4
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	1
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	0

MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	8
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	15
MS15	Réunion interne LPO	2	4	4
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	20
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	6
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60	6
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	1
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	8
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10	10
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	4
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	4
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	12
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	12
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	10
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	4
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	15
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	1
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	0
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	12

MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	1
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	20
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	0
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	3
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	0
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	1
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	4
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	1
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	0
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	3
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	0
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	10
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	1
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	1
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	4
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	1
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	8
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	0	3
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	0	20
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	0	3
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3	15	8
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	18
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	12
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30	15
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	5

SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	8
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	4
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	0
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	1	2	

Annexe 3 : Principaux articles de presse



abandonnés. Ces huîtres s'agglutinent les unes sur les autres entraînant ainsi l'accélération de la sédimentation. La modification des courants et la concurrence des coquillages d'élevage pour la ressource alimentaire. Il s'ensuit également une modification de la faune et flore locales puisque l'on trouve sur ces crassats une biodiversité de récifs et plus seulement de vasières.

En septembre 2019, les premiers travaux d'enlèvement ont été réalisés dans la baie. Les crassats sont donc déstructurés à marée basse puis les coquilles sont récupérées et broyées. Quant aux tables et aux pieux, ils sont enlevés. Et pour cela un bateau prototype a dû être fabriqué puisque les engins habituellement utilisés pour ce type d'opération s'enfonçaient trop dans la vase. L'entreprise d'André Tempèreau a donc conçu cette machine capable de nettoyer environ 500m linéaire le temps d'une marée.

Et ça marche ! Les premiers résultats sont en effet concluants puisque les mesures effectuées récemment sur les secteurs traités montrent qu'il n'y a pas de nouvelle

colonisation d'huîtres. Jean-Pierre Guéret, conservateur de la Baie de l'Aiguillon, en charge du dossier, peut donc s'en féliciter même si le travail continue. Jusqu'à la fin de l'année, les engins sont au large de la Pointe de l'Aiguillon pour nettoyer une nouvelle zone, avant de finir l'année prochaine vers Charon. Au total le programme prévoit de nettoyer et donc de restaurer 100 hectares de vasière.

Tous ces travaux ne sont qu'un volet du programme LIFE Baie de l'Aiguillon. Un film retraçant tous les travaux effectués dans le cadre de ce programme a été réalisé cette année, à la demande du Parc naturel régional du marais poitevin. Le Maire de l'Aiguillon-sur-Mer, Jean-Michel Piedalk, a participé à ce documentaire qui devrait sortir dans le courant de l'année 2021 (photo ci-dessous).



12 - DÉCEMBRE 2020 - 13

Article bulletin municipal de l'Aiguillon sur mer – décembre 2020

11/12/2020 06:25 | Vienne | Imprimer |

PARTAGER

Environnement

L'eldorado des oiseaux

Entre Charente-Maritime et Vendée, la baie de l'Aiguillon est un paradis pour les oiseaux migrateurs, en particulier pour la barge à queue noire.

Tout au bout du Marais poitevin, elle forme une anse de verdure, de sable et d'eau, protégée de la houle et des vents venus de l'Atlantique. La baie de l'Aiguillon s'étend sur 5.000 hectares de marais, de prés salés et de vasières. Tout comme Le Couenon sépare la Bretagne de la Normandie, la Sèvre-Niortaise traverse en son milieu cette réserve naturelle à cheval entre Charente-Maritime et Vendée.



(Photo RNBA)

Un foisonnement de faune et de flore

Cet estuaire présente un écosystème d'une richesse exceptionnelle, supérieure à celles des forêts tropicales. Ce foisonnement de faune et de flore en fait une halte privilégiée pour de nombreux oiseaux migrateurs dans leur route vers le sud. Certaines s'y arrêtent carrément pour passer la saison froide. 35 à 40.000 canards et oies, ainsi que 40 à 50.000 limicoles sont dénombrés chaque hiver par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), co-gestionnaires du site. Parmi les habitués, on retrouve les courlis cendrés, les avocettes élégantes, les pluviers argentés et les tadornes de Beulon. Les barges à queue noire s'y retrouvent le plus massivement. Au cœur de l'hiver, 30 à 50 % des populations hivernant dans l'hexagone se retrouvent en baie de l'Aiguillon. Le site est le premier de France en matière d'accueil de l'espèce, avec jusqu'à 5.400 barges recensées.

« Comme les autres limicoles, les barges à queue noire viennent ici principalement parce qu'elles trouvent à la fois un lieu tranquille, où elles peuvent se reposer, et un formidable garde-manger. Elles sont attirées par deux espèces de coquillages particulièrement abondants, des mollusques bivalves nommés *scrobicularia* et *macoma balthica* », explique Jean-Pierre Guéret, conservateur de la réserve pour la LPO. Le site accueille d'ailleurs des barges à queue noire quasiment toute l'année. Ce ne sont pourtant pas les mêmes selon les mois.

L'espèce se divise en deux catégories, l'Islandaise et la Continentale. Contrairement à sa cousine du nord, la territoriale vient se reproduire dans le Marais poitevin au printemps, avant d'aller faire son nid aux Pays-Bas pour accueillir sa nouvelle progéniture. Elles y croisent leurs cousines du nord entre mars et avril, juste avant que celles-ci ne repartent en Islande et en Scandinavie.

En cette période, le spectacle des oiseaux remontant la baie avec la marée est aussi beau qu'impressionnant. Il ne faut pourtant pas se fier à cette sensation de foisonnement. « La barge continentale est classée comme menacée. Sur le territoire, elle a perdu la moitié de ses effectifs en l'espace de 50 ans », explique Jean-Pierre Guéret. L'assèchement du marais, la disparition des prairies, la baisse de la qualité des eaux liées à la pollution sont une des causes principales de ce déclin. Depuis une quinzaine d'années, les programmes de protection menés conjointement par le Marais poitevin et la Réserve ont permis de stabiliser les effectifs. « Il reste à résoudre le problème de la qualité de l'eau, qui a un impact direct sur la nourriture des oiseaux ».

! Soyez alerté en temps réel

> Inscrivez-vous

Mon journal

Email

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Inscription

L'info de votre commune

Suivez Centre Presse



En ce moment

Restaurants : livraison et vente à emporter

PODCASTS

Dans l'œil du coronavirus
 Miam ! Recettes de Thierry Pfohl
 Si j'étais maire

Longs formats

Informations pratiques

Archives - Documentation
 Recherche documentaire
 L'histoire de Centre Presse

CARTES

Les accidents mortels dans la Vienne
 Où faire sa carte d'identité
 Carte des aires de jeux de Poitiers
 Voir plus...

Elections

Municipales 2020
 Européennes 2019
 Présidentielle 2017
 Législatives 2017
 Premier tour
 Second tour
 Départementales 2015



D'une quarantaine de centimètres de haut, la barge à queue noire est reconnaissable à son cou chamois orangé et à son long bec dont l'extrémité vire au noir.
Photo Mathieu Vallin

LA BARGE EN BAIE LIBRE

Entre Charente-Maritime et Vendée, la **baie de l'Aiguillon** est le premier site d'hivernage de France pour la barge à queue noire

TEXTE ANNE-LISE DURIF

C'est un échassier rare, qui ne s'observe pas facilement. Pour espérer apercevoir la barge à queue noire, mieux vaut se munir d'une bonne paire de jumelles et attendre la marée montante sur une de ses zones de chasse de prédilection. Le spectacle de ces oiseaux à cou roux remontant

en groupe vers la plage a toujours quelque chose de magique. La baie de l'Aiguillon est un des rares sites de la côte atlantique où on peut observer ce migrateur de la fin de l'été jusqu'au début du printemps. À la saison froide, 30 à 50 % de ses populations hivernant dans l'Hexagone se retrouvent ici. Le site est le premier de France

26 | MMD

« ILS ONT TOUT SUR PLACE : LE GÎTE ET LE COUVERT »

en matière d'accueil de l'espèce, avec jusqu'à 5 400 barges recensées au cœur de l'hiver. « Pour les barges à queue noire comme pour les 200 espèces d'oiseaux qui viennent, la baie de l'Aiguillon est à la fois un lieu de repos tranquille et un garde-manger formidable. Elles viennent en particulier pour deux espèces de coquillages très présents ici, des mollusques bivalves nommés *Scrobicularia* et *Macoma balthica* », explique Jean-Pierre Guéret, conservateur de cette réserve naturelle cogérée par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et l'Office français de la biodiversité (OFB).

« UN GARDE-MANGER FORMIDABLE »

Comparée aux autres réserves naturelles toutes proches, en Vendée ou ailleurs en Charente-Maritime, la baie offre des conditions privilégiées de repos : abritée des vents de l'Atlantique par sa configuration en anse, protégée de la houle, et suffisamment vaste avec ses 5 000 hectares de marais, de prés salés et de vastières pour que les oiseaux ne soient pas dérangés par leurs prédateurs, dont l'homme. « Ils ont tout sur place : le gîte et le couvert. Ça leur permet de survivre en faisant un minimum d'effort pour ceux qui passent l'hiver ici, et de garder de l'énergie pour ceux qui reprennent la route vers le sud », complète Jean-Pierre Guéret. Si les barges à queue noire peuvent s'observer une grande partie de l'année, c'est parce qu'elles ne migrent pas toutes en même temps. L'espèce se divise en deux catégories qu'on appelle des sous-espèces : l'Islandaise et la Continentale. La première se reproduit en Europe du Nord, et hiverné en France ou en Espagne. La deuxième vient se reproduire dans le Marais poitevin tout proche au printemps. Elle repart avant l'été faire son nid aux Pays-Bas pour accueillir sa nouvelle progéniture. Les deux « cousines » se croisent dans la baie entre mars et avril, juste avant que les Nordiques ne



repartent en Islande ou en Scandinavie. La différence dans leur mode de migration a d'ailleurs un impact sur leurs effectifs. Si l'Islandaise se porte bien, la Continentale est classée comme menacée. Cette dernière a perdu 50 % de ses populations en cinquante ans. Son déclin coïncide avec la disparition des prairies humides du Marais poitevin, lieu de reproduction de 90 % des barges continentales françaises.

Depuis une quinzaine d'années, des programmes de protection mis en place conjointement par la réserve et le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin ont permis de stabiliser prairies et effectifs. La pollution, notamment celle de l'eau qui s'écoule dans la baie par la Sèvre niortaise, entrave encore une véritable croissance de ces populations. 🐦

En groupe, les barges à queue noire peuvent se révéler bruyantes. Leur cri en vol, rapide et plaintif, ressemble à celui du vanneau huppé
Photo Rémy Bécard

ouest / Pays de la Loire / Sainte-Radégonde-des-Noyers



Sainte-Radégonde-des-Noyers. La Réserve naturelle de la baie mise sur l'éducation

Hélène Goossens rejoint l'équipe de la Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. Elle est chargée de l'éducation à l'environnement et au développement durable.



Hélène Goossens et Jean-Pierre Guéret | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 27/09/2021 à 5h13

Trois questions à...

Hélène Goossens et Jean-Pierre Guéret, conservateur de la Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Pourquoi la création de ce poste de chargée de mission éducation à

Amorce de l'écriture



BAIE DE L'AIGUILLON

Une espèce végétale rare trouvée à la pointe de l'Aiguillon !

Le 20 avril 2021, à la pointe de l'Aiguillon, *Hornungia procumbens*, de son nom français l'Hutchinsie couchée, a été découverte sur plusieurs stations au sein de la partie vendéenne de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon. Il s'agit d'une belle découverte, l'espèce étant classée en danger critique d'extinction sur la liste rouge des Pays de la Loire. Elle a notamment été retrouvée sur un sentier anciennement fréquenté dont l'accès a été interdit au public dans le cadre du programme Life baie de l'Aiguillon.

Hutchinsie couchée. © Mathis Brasselet

Article dans l'oiseau magazine 144, Aout 2021

sur le terrain

Régis GALLAIS

Conservateur de la
Réserve naturelle
nationale de la Baie
de l'Aiguillon (Vendée)



Les réserves naturelles nationales composent son terrain de jeu : conservateur depuis 2018 sur la Baie de l'Aiguillon, Régis Gallais s'occupait de la RNN de l'Estagnol (Hérault). Outre un travail de terrain passionnant, il apprécie la diversité de ses missions : conservation des habitats et des espèces, respect de la réglementation, partenariats avec le monde de la recherche, sensibilisation... La monotonie n'est pas de mise !

La diversité de projets est d'autant plus forte que la Baie de l'Aiguillon est une réserve cogérée par l'OFB et la LPO : « Nous fonctionnons en équipe, avec une double dynamique de réseaux ».

Au cœur du marais poitevin, les prés salés et les vasières de la réserve jouent un rôle clé pour l'hivernage des oiseaux d'eau, une richesse donnant matière à Régis Gallais pour témoigner sur les zones humides, dans la série de podcasts : « Exutoire d'un important bassin versant, la baie nous donne un rôle de vigie pour recueillir les données et alerter ! ».



Le 12/14 et la terre au carré de France inter en direct de la Prée mizottière le 8 avril 2021

Annexe 5 : Opérations du plan de gestion prévue en 2022

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2022
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	0
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4
CS10	Suivre la salinité	1	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	15

IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5
SP4	Coordonner des différents services de l'OFB	1	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	50
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60
MS18	Assurer la rédaction du plan de gestion	1	90
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2

MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4
MS15	Réunion interne LPO	2	4
MS17	Réunion interne OFB	2	4
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4
CS12	Suivre les débits	2	5
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1

MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	10
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	20
CI1	Entretenir les passages agricoles et voies d'accès	3	3
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	0
CC1	Entretenir des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	10
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	2
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	0
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	0
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	5
EI1	Suivre la migration pré-nuptiale la Barge à queue noire	3	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	0
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	0

CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	0
------	---	---	---

Annexe 6 : Budget de la partie charentaise porté par la LPO

Rapport d'activité 2020 de la réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon

Budget de la partie charentaise porté par la LPO

Budget définitif 2020

BILAN DEFINITIF RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON - ANNEE 2020					
1 - GESTION					
Libellés comptes	Montant		-A15)	Montant	
⊕ 60-achats	-16 737,67		⊖ 74-subvention	172 415,00	
⊕ 61-services extérieurs	-13 590,80		DREAL NOUVELLE AQUITAINE	130 415,00	
⊕ 62-autres services extérieurs	-17 988,96		OFFICE FRANCAISE BIODIVERSITE	30 000,00	
⊕ 63-impôts et taxes	295,26		ETABLISSEMENT PUBLIC MARAIS POITEVIN	12 000,00	
⊕ 64-charges de personnel	-117 424,60		⊕ 79-transfert de charges	702,77	
⊕ 67-charges exceptionnelles	23,70		⊖ OFB	5 700,00	
⊕ 68-dotations amort. et provisions	-7 705,95		OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	5 700,00	
⊖ OFB	-5 700,00		⊕ RESSOURCES PROPRES	11,25	
OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	-5 700,00		Total général	178 829,02	
Total général	-178 829,02				
			RESULTAT GESTION AU 31/12/2020 :	0,00 €	
2 - PROGRAMME FEAMP COHECO					
Libellés comptes	Montant		Libellés comptes	Montant	
⊕ 62-autres services extérieurs	-530,47		⊖ 74-subvention	4 066,93	
⊕ 64-charges de personnel	-3 536,46		OFB PART UE	3 050,20	
Total général	-4 066,93		OFB PART ETAT	1 016,73	
			Total général	4 066,93	
			RESULTAT PROGRAMME FEAMP COHECO AU 31/12/2020 :	0,00 €	
3 - RESULTAT GLOBAL					
- gestion réserve naturelle	178 829,02		- gestion réserve naturelle	178 829,02	
- Programme FEAMP COHECO	4 066,93		- Programme FEAMP COHECO	4 066,93	
TOTAL DEPENSES	182 895,95		TOTAL RECETTES	182 895,95	
			Résultat au 31/12/2020	0,00	

Budget provisoire 2021

1 - GESTION							
Libellés comptes	Montant			Libellés comptes	Montant		
60-achats	-11 288,65			74-subvention	196 191,00		
61-services extérieurs	-14 129,89			DREAL NOUVELLE AQUITAINE	145 191,00		
62-autres services extérieurs	-24 183,06			ETABLISSEMENT PUBLIC MARAIS POITEVIN	6 000,00		
63-impôts et taxes	187,26			OFB	45 000,00		
64-charges de personnel	-146 844,28			75-produits divers	-73,55		
65-autres charges gestion courante	-0,01			79-transfert de charges	1 813,50		
68-dotations amort. et provisions	-1 705,95			OFB	4 850,00		
OFB	-4 850,00			OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	4 850,00		
OFB (CONTRIBUTION EN NATURE)	-4 850,00			RESSOURCES PROPRES	33,63		
Total général	-202 814,58			Total général	202 814,58		
				RESULTAT AU 31/12/2021 :	0,00 €		
2 - PROGRAMME FEAMP COHECO							
Libellés comptes	Montant			Libellés comptes	Montant		
61-services extérieurs	-1 295,60			74-subvention	7 201,40		
62-autres services extérieurs	-770,32			OFFICE FRANCAISE BIODIVERSITE/ETAT	7 201,40		
64-charges de personnel	-5 135,48			Total général	7 201,40		
Total général	-7 201,40			RESULTAT AU 31/12/2021 :	0,00 €		
3 - RESULTAT GLOBAL							
- gestion réserve naturelle	202 814,58			- gestion réserve naturelle	202 814,58		
- Programme FEAMP COHECO	7 201,40			- Programme FEAMP COHECO	7 201,40		
TOTAL DEPENSES	210 015,98			TOTAL RECETTES	210 015,98		
				Résultat au 31/12/2021	0,00		
2 - ANIMATION							
Libellés comptes	Montant			Libellés comptes	Montant		
60-achats	-574,62			74-subvention	35 971,00		
62-autres services extérieurs	-2 484,74			DREAL NOUVELLE AQUITAINE	35 971,00		
64-charges de personnel	-14 005,20			Total général	35 971,00		
68-dotation amortissements	-18 906,44						
DOT AMORT MOBILIER BUREAU	-181,60						
DOT AMORT MATERIEL	-281,86						
ENG A REALISER SUR SUBV ATTRIBUEES	-18 442,99			RESULTAT AU 31/12/2021 :	0,00 €		
Total général	-35 971,00						

Budget prévisionnel 2022

1. Section gestion réserve						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	8 000,00	706	Expertises HT		
			741	Subvention d'exploitation DREL NA	148 095,00	
				OFB partenariat	40 000,00	
				OFB contribution en nature	5 000,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	15 057,08	742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	21 000,00	754	Dons		
			758	Prod divers de gestion courante	100,00	
63	Impôts et taxes	500,00		- Rbt divers frais (RNF- MAIF - ...)		
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature	143 411,92 5 000,00		Ressources propres		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur	40,00				
68	Dotations aux amortissements	186,00				
	TOTAL	193 195,00		TOTAL	193 195,00	0,00
2 - section animation						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture. gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	739,11	706	Expertises HT		
			741	Subvention d'exploitation DREAL NA	17 528,01	
				OFB	5 064,86	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance		742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	6 091,55	754	Dons		
			758	Prod divers de gestion courante		
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature	33 842,00	789	Report engagement non utilisés	18 442,99	
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur		791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF- MAIF - ...)		
68	Dotations aux amortissements	363,19		Ressources propres		
	TOTAL	41 035,86		TOTAL	41 035,86	0,00
2. Programme FEAMP						
Réf. LPO	Dépenses	Montant	Réf. LPO	Recettes	Montant	Solde
3450	Connaissance et évaluation de l'état des habitats benthiques côtiers (CoHECo)	1 589,67	3450	Connaissance et évaluation de l'état des habitats benthiques côtiers (CoHECo)	1 589,67	
	TOTAL	1 589,67		TOTAL	1 589,67	
3. Résultat global						
	- gestion réserve naturelle	193 195,00		- gestion réserve naturelle	193 195,00	
	- animation réserve naturelle	41 035,86		- animation réserve naturelle	41 035,86	
	- programme FEAMP	1 589,67		- programme FEAMP	1 589,67	
	TOTAL DEPENSES	235 820,53	Soit	TOTAL RECETTES	235 820,53	
				Résultat au 31/12/2022		0,00

Dotation aux amortissements						
Réf. LPO	Dépenses	Montant	Réf. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00		Dotation aux amortissements 2010	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00		Dotation aux amortissements 2011	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00		Dotation aux amortissements 2012	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00		Dotation aux amortissements 2013	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82		Dotation aux amortissements 2014	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16		Dotation aux amortissements 2015	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00		Dotation aux amortissements 2016	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)	0,00		Dotation aux amortissements 2017	4 715,00	
	Matériel (achat 2018)	699,00		Dotation aux amortissements 2018	4 715,00	
	Matériel (achat 2019)	1 537,40		Dotation aux amortissements 2019	4 715,00	
	Matériel (achat 2020)	0,00		Dotation aux amortissements 2020	4 715,00	
	Matériel (achat 2021)	3 178,33		Dotation aux amortissements 2021	4 809,00	
	Matériel (achat 2022)	22 000,00		Dotation aux amortissements 2022	4 905,00	
		39 061,71			62 395,00	
				SOLE AU 31/12/2022	23 333,29	

Plan de relance (travaux restauration vasières)

Action	montant total	montant accordé DREAL NA	dépense 2021
Crédits d'investissement 2021 :			
Plan France Relance	99 996,00	99 996,00	99 996,00

Budget prévisionnel LIFE Baie de l'Aiguillon – actions LPO

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A01 - Préparation crassat	4410	27725	31252	6425	1033		
A05 - Etude canards		9074	7125	4025	452		
A06- Etude eau		781	943	1642	1266	961	1000
C01 - Travaux crassat		3709	476	167606	182394	135970	
D01 - Etudes post ravaux						4080	4000
D03 - Suivi Prée Mizottière		589	970	3370	952	1570	500
D04 - Suivi biologique Pointe						471	400
D05 impact socio économique			2097	2626	1631	1957	2000
E01- Valorisation	3732	7968	9334	20206	13998	4162	5000
E02- Séminaires		28	2421	1979	31450	9397	4000
E03- Site internet		781	635	1427	1291	426	500
F01 - Suivi administratif	6053	6042	6227	6016	6944	2149	8000
	14195	56697	61480	215322	241411	161143	25400

Annexe 7 : Budget de la partie vendéenne porté par l'OFB 2020

Compte rendu financier du projet							
Charges (1)°	Prévisions	Réalisations	%	Produits (1)	Prévisions	Réalisations	%
1 Charges directes affectées à l'action				1 Ressources directes affectées à l'action			
Achat	61938,75	63184,65	102,011503	Vente de produits finis			
Achat matières et fournitures équipement				Subventions	114000	114000	100
Autres fournitures				DREAL PDL	114000	114000	100
Fonctionnement et entretien	61938,75	63184,65	102,011503	OFB National			
Personnel	57405,06	49200		Fonds européens			
				Autres aides, dons ou subv affectés			
Rémunération des personnels	57405,06	49200	85,7067304				
Sous-total 1	119343,81	112384,65	94,1688136	Sous-total 1	114000	114000	100
2 Charges indirectes affectées à l'action				2 Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Autres							
Sous total 2	0	0		Sous-total 2	0	0	
Total des charges	119343,81	112384,65	94,1688136	Total des produits			
Emploi des contrib. volontaires en nature (2)				Autofinancement	10000	10000	100
Secours en nature				Bénévolat			
TOTAL	119343,81	112384,65	94,1688136	TOTAL	114000	114000	100

Annexe 8 : Budget de la partie vendéenne porté par l'OFB 2021

Raison sociale de l'organisme : OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE							
Convention d'exécution n° 2019/7 relative au fonctionnement de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon - Année 2021							
Compte rendu financier du projet							
Charges (1)°	Prévisions	Réalisations	%	Produits (1)	Prévisions	Réalisations	%
1 Charges directes affectées à l'action				1 Ressources directes affectées à l'action			
Achat	61 750,00 €	54 653,68 €	88,51	Vente de produits finis			
Prestations de services							
Achat matières et fournitures équipement				Subventions	126 540,00 €	114 000,00 €	90,09
Autres fournitures				DREAL PDL	126 540,00 €	114 000,00 €	90,09
Fonctionnement et entretien	61 750,00 €	54 653,68 €	88,51				
Personnel	60 755,00 €	49 200,00 €		Fonds européens			
Impôts et taxes sur rémunération				ASP (emplois aidés)			
				Autres aides, dons ou subv affectés			
Rémunération des personnels	57 705,00 €	49 200,00 €	85,26				
Charges sociales							
				Autres produits de gestion courante			
Autres charges de personnel				Produits financiers			
Stagiaires	3 050,00 €	- €	0				
Sous-total 1	122 505,00 €	103 853,68 €	84,78	Sous-total 1	126 540,00 €	114 000,00 €	90,09
2 Charges indirectes affectées à l'action				2 Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Autres							
Sous total 2	- €	- €		Sous-total 2	- €	- €	
Total des charges	122 505,00 €	103 853,68 €	84,78	Total des produits			
Emploi des contrib. volontaires en nature (2)				Autofinancement OFB	10 000,00 €	10 000,00 €	100
TOTAL	122 505,00 €	103 853,68 €	84,78	TOTAL	126 540,00 €	114 000,00 €	90,09

Dotation OFB DAP – Etude d'ancrage : 10 000 €

